

La Presse

● LA PRESSE, MONTRÉAL, MERCREDI 9 DÉCEMBRE 1992



### Salman Rushdie à Ottawa

L'écrivain britannique Salman Rushdie (à gauche), auteur des *Versets Sataniques*, a effectué une visite surprise à Ottawa, hier, pour demander au Canada de l'aider à faire annuler le décret de mort que l'Iran fait peser sur lui. M. Rushdie a demandé au Canada de plaider sa cause auprès des Nations-Unies et d'autres instances internationales. Il apparaît ici en compagnie du chef de l'opposition, M. Jean Chrétien, et de la députée libérale Sheila Finestone, surprise par le photographe.

PHOTO PC

## Jean Allaire claqué à son tour la porte du PLQ

MARTIN PELCHAT

L'avocat Jean Allaire a complété sa réflexion sur son avenir au sein du Parti libéral du Québec et après avoir pris acte de la façon dont le parti a traité Mario Dumont et certains de ses collaborateurs, il a choisi lui aussi d'en claquer la porte.

Me Allaire, qui est entré au PLQ en 1956, achève la rédaction de sa lettre de démission et il devrait la faire parvenir cette semaine au président du parti, Jean-Pierre Roy, a appris hier *La Presse*.

L'avocat de 62 ans n'abandonne pas pour autant toute forme d'action politique puisque depuis quelques mois, il met sur pied un «groupe de réflexion», avec l'aide de membres du comité de direction du réseau référendaire des libéraux pour le NON. Hier, M. Allaire n'a pas retourné nos appels.

En deux semaines, depuis que l'exécutif du PLQ a suspendu le président de la Commission jeunesse, Mario Dumont, et trois de ses collègues, au moins sept membres importants du PLQ auront ainsi quitté le parti. Et c'est sans compter les militants de la Commission jeunesse qui ont retourné leur carte.

Mario Dumont, Dany Morin, Marie-Claude Barrette et Jean Robert ont démissionné dès le lendemain de leur suspension. Ils étaient tous membres de l'exécutif à titre de représentants de la Commission jeunesse.

L'avocat Philippe Garceau,

qui avait abandonné l'exécutif en septembre, vient lui aussi de quitter le parti, de même que l'avocat Jacques Gauthier. Tous deux avaient été membres du comité constitutionnel qui a accouché du rapport Allaire. M. Gauthier faisait également parti du comité «de suivi des engagements».

Dans sa lettre de démission, qu'il rend publique aujourd'hui, M. Gauthier affirme au premier ministre Robert Bourassa qu'en excluant Mario Dumont et les trois autres jeunes membres de l'exécutif du PLQ, vous avez, de fait, indiqué aux nombreux libéraux nationalistes qu'ils n'avaient plus leur place au sein de votre formation politique.

«La conséquence la plus désolante de ce geste que vous avez posé à l'égard des jeunes membres de l'exécutif est que le Parti libéral montre ainsi qu'il n'entend pas faire son examen de conscience après l'échec référendaire», poursuit-il.

«Je comprends que sous votre gouverne, le PLQ n'entend pas revoir sa position constitutionnelle, conclut M. Gauthier. Il se contentera sans doute de maquiller ce vacuum d'idées en l'appelant un «moratoire». Ce parti méritait mieux. Le Québec aussi.»

Jacques Gauthier poursuivra son action au sein du groupe de réflexion de Jean Allaire. «Ce n'est pas une condition du club que de ne pas être membre du PLQ, a-t-il déclaré lorsque *La Presse* l'a interrogé. L'important est que les gens soient souples et partagent une certaine vision nationaliste modérée.»



Jean Allaire

## Le PC encore à 17%

Presse Canadienne  
QUÉBEC

Non seulement les conservateurs ne récoltent-ils que 17 p. cent des intentions de vote à l'échelle canadienne, mais un nouveau sondage Angus-Reid-Le Soleil indique qu'à moins d'un an des élections, la pente sera pratiquement impossible à remonter pour le parti du premier ministre Brian Mulroney.

Effectué auprès de 1 500 électeurs entre le 25 novembre et le 6 décembre, le sondage, dont la

marge d'erreur est de 2,5 p. cent, révèle que la cote des conservateurs n'a toujours pas bougé du seuil où elle est tombée en juillet 1991.

À l'échelle nationale, après répartition des 23 p. cent d'indécis, le Parti libéral du Canada (PLC) demeure en avance, avec 42 p. cent des intentions de vote, tandis que le Nouveau Parti démocratique (NPD) obtient 18 p. cent; le Parti conservateur (PC), 17 p. cent; le Reform Party, 12 p. cent et le Bloc québécois, neuf p. cent.

## Québec a amnistié 80 fonctionnaires qui ont empoché 2,5 millions à même l'impôt

Le Vérificateur relève plusieurs lacunes dans la gestion aux Affaires internationales

ANDRÉ PÉPIN  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

Quelque 80 fonctionnaires du ministère des Affaires internationales ont pu empocher 2,5 millions parce qu'ils n'ont pas produit de déclaration d'impôt alors qu'ils travaillaient à l'étranger. Ils ont été graciés.

Jusqu'en 1992, le ministère que dirige M. John Ciaccia n'a jamais retenu à la source les impôts de ces employés, alors qu'il aurait dû le faire, remarque le Vérificateur général. Il laissait plutôt à ceux-ci le soin de verser leurs impôts lors de la production de leur déclaration de revenus.

C'est à la suite de discussions entre le ministère du Revenu et celui des Affaires internationales que la décision fut prise d'accorder à tous ces fonctionnaires une amnistie fiscale complète pour la période antérieure au premier

janvier 1991, un déboursé gouvernemental de 2,5 millions. La situation est cependant corrigée, soutiennent les ministères concernés.

Le ministère des Affaires internationales est par ailleurs montré du doigt pour l'achat des billets d'avion qui servent aux déplacements de ses fonctionnaires. Plus de 8000 déplacements sont faits annuellement pour un total de 2,5 millions.

Dans 60 p. cent des cas, les réservations sont faites moins de 15 jours avant les départs, ce qui fait que 30 p. cent des déplacements sont payés au «plein tarif».

De plus, selon le Vérificateur, le ministère n'applique pas la décision du Conseil du Trésor en vertu de laquelle l'État doit profiter des avantages accordés par des transporteurs aériens où des chaînes d'hôtels aux fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions, tels les points bonis. Ces avantages

devraient normalement servir à de futurs voyages effectués pour le compte du gouvernement, ce qui n'est pas toujours le cas aux Affaires internationales.

Les activités de ce ministère, note-t-on dans le rapport, sont peu structurées dans leurs étapes importantes, à savoir le recrutement des entreprises québécoises, le choix des intervenants étrangers et l'évaluation de l'activité.

Ces activités visent à favoriser le développement des entreprises québécoises qui sont en mesure d'assurer une présence soutenue sur les marchés étrangers en participant à des missions commerciales, des foires, des expositions.

Le ministère ne collabore pas suffisamment avec l'Industrie et Commerce. Il ne possède pas de critères de sélection pour choisir les entreprises québécoises aptes à participer à ses activités internationales.

Dans un cas sur trois, les rap-

ports d'activité à l'étranger sont rédigés six ou huit mois après l'événement, ce qui ne favorise pas l'élaboration de recommandations pertinentes pour le futur.

Le Québec compte au-delà de 10 000 entreprises manufacturières, dont environ 3500 exercent des activités au niveau international. Par ailleurs, de 1985 à 1990, les étrangers ont investi ici quelque 16 milliards, ce qui montre l'importance de bien coordonner les activités du ministère des Affaires internationales, souligne le Vérificateur général.

La semaine dernière, le ministère a annoncé l'ouverture à Montréal d'un Bureau pour investisseurs étrangers, dans le but de combler cette lacune. Les fonctionnaires qui y travailleront auront entre autres pour mission de renseigner les investisseurs sur les possibilités du Québec, mais également sur l'ensemble des règles législatives en vigueur.

## 100 000\$ d'indemnité de départ... et un autre emploi dans la fonction publique

GILLES NORMAND  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

Le Bureau de l'Assemblée nationale, se prévalant de son pouvoir de dérogation, a accordé à quatre fonctionnaires des indemnités de départ supérieures à ce que prévoient les conditions normalement fixées par le Conseil du trésor.

L'une des quatre personnes touchées — que le Vérificateur s'est refusé à identifier — a ainsi empoché 100 000\$ après avoir remis sa démission au Bureau de l'Assemblée nationale le 29 juin 1990, cela plusieurs semaines après avoir obtenu un nouvel emploi dans la fonction publique, à titre de directeur des ressources humaines de la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles.

Un communiqué interne de la dite commission annonçait en effet l'arrivée de son futur directeur dès le 5 juin 1990...

La prime de départ de ce haut-fonctionnaire incluait un mon-

tant de 28 000\$ en compensation des réserves de vacances et de maladie qu'il avait accumulées.

Le Secrétaire général de l'Assemblée nationale a reconnu l'absurdité de la situation et a indiqué que le Bureau entendait dorénavant inclure, dans tout projet de décision impliquant le versement d'une indemnité de départ, une clause de non-retour de deux ans dans la fonction publique, comme le prescrit d'ailleurs le Conseil du trésor. Ce qui n'avait été fait dans aucun des quatre cas soulevés.

Le Vérificateur général se montre sévère à l'endroit de la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles, dont on dit qu'elle a pris des décisions fort discutables ayant trait à la nomination de certains membres de son personnel d'encadrement au cours des deux dernières années, décisions «qui discréditent le système gouvernemental de dotation».

On y précise que l'embauche à contrat du directeur des ressources humaines a été effectuée avant même que ne soit lancé un

concours qui, «curieusement, faisait en sorte que seule cette personne était déclarée apte pour remplir le rôle de directeur des greffes et de l'administration».

Le Vérificateur dénonce le maintien du statut de cadre pour une personne qui aurait pu être rétrogradée comme professionnelle, puisqu'elle était en période de probation et que son poste avait été comblé par quelqu'un d'autre. Il s'insurge également contre le déclenchement simultané de deux processus de promotion différents pour s'assurer de nommer la personne désignée.

Au sein de ce même organisme, un ex-directeur du Bureau des assesseurs qu'on a remplacé a continué de recevoir une rémunération ne correspondant plus à son nouveau travail de simple agent de secrétariat, tout simplement parce qu'on voulait maintenir son statut de directeur alors qu'il n'existait pas de poste vacant correspondant. Plus de 6100\$ lui ont ainsi été versés en trop et si le statu quo est maintenu, 3700\$ pourraient lui être versés en trop chaque année, aux frais des contribuables.

## Le ministère de l'Enseignement supérieur décerne des diplômes en aveugle

ANDRÉ PÉPIN  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

Le ministère de l'Enseignement supérieur décerne des diplômes aux finissants des cégeps sans s'assurer que ces derniers ont bel et bien suivi les cours requis.

En 1991, 10 p. cent des diplômes en formation préuniversitaire et 30 p. cent des diplômes en formation technique ont été émis sans que tous les cours requis figurent sur le relevé de notes, souligne dans son rapport annuel le Vérificateur général, M. Guy Breton.

Pour obtenir un diplôme, un étudiant doit pourtant avoir réussi les cours requis en fonction de règles énoncées par le ministère. Ainsi, un programme menant à un diplôme d'études collégiales est composé de cours obligatoires

(langue, littérature, philosophie, éducation physique), de cours de concentration en formation préuniversitaire ou de spécialisation en formation technique ou encore de cours complémentaires. Un champ de concentration comprend 12 cours choisis dans un maximum de quatre disciplines (informatique, biologie, mathématiques etc.). Cette règle n'a pas été appliquée avec rigueur pour 16 p. cent des diplômes émis en 1991.

Le problème, soutient le Vérificateur général, c'est que le ministère de l'Enseignement supérieur, au moment d'émettre les diplômes, ne dispose pas de toutes les données requises, mais s'en remet tout de même à la bonne foi des directions de collèges.

Le Vérificateur croit que le ministère devrait exiger l'adoption et l'application par chaque collé-

ge d'une politique fixant le cadre dans lequel peuvent être prises ces décisions affectant la sanction des études, comme il l'exige pour l'évaluation des apprentissages.

La vérification effectuée au ministère permet par ailleurs de constater que le réseau informatique gouvernemental n'est pas sécuritaire pour la conservation des données et des programmes de traitement informatique. Les lieux où sont conservés des documents officiels de sanction des études sont mal gardés.

Le vérificateur note d'ailleurs qu'au sein de plusieurs organismes gouvernementaux, le piratage des données informatiques est un phénomène devenu menaçant. «Des ministères et organismes contiennent encore à la loi sur le droit d'auteur pour la reproduction de logiciels informatiques», écrit M. Breton.

## Monique Jérôme-Forget dénonce la «conspiration du silence» à la CSST

LIA LÉVESQUE  
de la Presse Canadienne

Dans un discours très critique face à la CSST, l'ancienne présidente Monique Jérôme-Forget a dénoncé la «conspiration du silence» devant certains défauts du système d'indemnisation.

Elle a aussi déploré le fait que les intérêts politiques priment parfois sur les décisions administratives.

«Dans l'encadrement institutionnel et politique qui prévaut, il devient très aléatoire, sinon impossible, d'effectuer ce type de gestion (rigoureuse)», a-t-elle lancé, devant un auditoire de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Mme Jérôme-Forget préside aujourd'hui l'Institut de recherche en politiques publiques.

Ses propos, parfois acerbes à l'endroit de ceux qui tirent profit du régime de la CSST, ont suscité quelques chuchotements dans la salle.

Elle a abordé les sujets les plus délicats, comme la gestion de certains programmes par le secteur privé et le paritarisme syndicat-patronat à la CSST.

D'abord, elle a souligné les «défauts du régime» devant lequel trop souvent on ferme les yeux. «Personne ayant une parcelle de responsabilité dans ce régime n'ose en discuter publiquement.» Elle parle d'«auto-censure» face au «politically correct».

«Il faut briser cette conspiration du silence, car elle nous rend aveugle (face) aux problèmes dont la solution est essentielle à l'intégrité et à la survie du régime.»

Par exemple, elle a critiqué «l'activisme judiciaire» à la CSST, c'est-à-dire les recours trop fréquents et coûteux aux avocats. Dans les cas les plus aberrants, dénonce-t-elle, «l'avocat reçoit autant que la victime».

Elle a aussi posé la question d'une privatisation partielle, au chapitre des programmes de ré-

adaptation pour travailleurs accidentés. Rappelant que ces programmes avaient été conçus dans un contexte économique différent, elle demande à voix haute s'il ne faudrait pas «considérer la possibilité de confier une partie de la gestion de ceux-ci au secteur privé». «Ce sont là des questions que l'on devrait se poser.»

Mme Jérôme-Forget s'interroge également sur le paritarisme syndicat-patronal à la CSST. Cette structure paritaire a été mise en place il y a 14 ans pour des raisons de représentation équitable, rappelait-elle.

«Deux milliards de dollars de déficit plus tard, ce principe mérite d'être réexaminé.» D'autres provinces ont réussi à intégrer les préoccupations syndicales et patronales «sans subir les atermoiements d'une structure aussi rigide», critique-t-elle.

Autres textes en  
pages E7 et E8



Guy Breton

## Des perles

Presse Canadienne  
QUÉBEC

Voici quelques perles recueillies dans le dernier rapport annuel du Vérificateur général du Québec. Le rapport a été déposé hier à l'Assemblée nationale.

● Le gouvernement a converti 4300 postes de fonctionnaires occasionnels en permanents, confirmant ainsi son échec à réduire la taille de la fonction publique;

● un candidat à la fonction publique qui désire obtenir un poste d'occasionnel devrait théoriquement s'inscrire dans trois corps d'emploi auprès de 80 ministères et organismes, c'est-à-dire remplir 240 demandes d'emploi;

● l'Office des ressources humaines du gouvernement gère illégalement quatre comptes de banque depuis 1987;

● en septembre 1991, un groupe de neuf fonctionnaires a participé, au coût de 28 800\$, à un voyage d'étude à l'étranger pour lequel aucun compte de dépenses n'a été produit;

● il en coûte 100 000\$ pour chaque fonctionnaire qui s'inscrit au programme de formation appelé Formacadres;

● les employés locaux d'origine québécoise embauchés dans les délégations du Québec à l'étranger ont reçu une «amnésie fiscale» pour la période antérieure au premier janvier 1990. La prise en charge de ces impôts par l'État a coûté 2,5 millions au gouvernement;

● les fonctionnaires qui voyagent à l'étranger payent le prix fort: les 8000 déplacements à l'étranger des fonctionnaires des Affaires internationales ont coûté, l'an dernier, 2,5 millions. De plus, le gouvernement a négligé de récupérer les points bonis recueillis dans le cadre de ces voyages;

● l'Assemblée nationale a versé une prime de séparation de 100 000\$ à un fonctionnaire qui a aussitôt été embauché dans un organisme du gouvernement;

● la Société d'Habitation du Québec n'a pas une connaissance complète de la situation du logement au Québec. «Une telle connaissance lui serait pourtant essentielle», selon le Vérificateur.

Paul Desmarais  
président du conseil  
d'administrationRoger D. Landry  
président et éditeurClaude Masson  
éditeur adjointMarcel Desjardins  
directeur de l'informationAlain Dubuc  
éditorialiste en chef

## Éditorial

## Un libre-échange qu'on attend depuis longtemps

Le fait de ne pas prévoir de libre-échange interprovincial et d'union économique canadienne constituait une lacune importante dans l'entente constitutionnelle de Charlottetown. Ces questions devaient en effet être référées à une conférence des premiers ministres.



En fin de compte, cette lacune est peut-être une bonne chose parce que le ministre du Commerce extérieur, Michael Wilson, et ses collègues provinciaux peuvent se rencontrer à ce sujet cette semaine sans être hantés par l'idée que les Canadiens en ont rejeté le principe lors du référendum.

Au fur et à mesure que le libre-échange avec les États-Unis entre dans les moeurs commerciales, les obstacles au commerce entre les provinces deviennent de plus en plus évidents et abérants. On en a dénombré environ 500 et on estime qu'ils coûtent 6,5 milliards de dollars par an à l'économie canadienne.

Dans quelques années, il sera peut-être plus facile dans certains cas pour une entreprise québécoise de vendre au Mexique qu'en Ontario. Ce qui est plus inquiétant, c'est qu'il sera aussi parfois plus facile pour des entreprises mexicaines de vendre en Ontario que pour des entreprises québécoises.

Aux États-Unis, c'est la constitution qui tranche la question de la réglementation du commerce entre les États. C'est la

seule responsabilité du gouvernement fédéral, car les auteurs de la constitution avaient pu constater le gaspillage économique occasionné par 13 politiques commerciales différentes. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique ne prévoit pas le même pouvoir fédéral parce que le Canada de 1867 faisait partie d'un Empire britannique essentiellement libre-échangiste.

Comme il ne pourra plus être question pendant longtemps de créer le libre-échange et l'union économique canadienne par voie constitutionnelle, il faut négocier un accord de libre-échange entre les provinces et le gouvernement fédéral. Il faut aussi négocier un mécanisme de règlement des différends parce qu'il est impensable de donner des pouvoirs de supervision et d'arbitrage au gouvernement fédéral sans une modification à la constitution.

Un tel accord aura l'air bizarre. Le libre-échange et l'union économique sont déjà une réalité dans bien des cas. Il y a une union douanière, une monnaie commune, un système bancaire fédéral, la libre-circulation des capitaux ainsi que des lois fédérales sur les transports, les télécommunications et les brevets, pour ne mentionner que des domaines essentiellement commerciaux.

La progression du libre-échange en Amérique du Nord facilitera la création d'un marché unique au Canada. L'industriel qui ne jouira plus d'un avantage automatique sur un concurrent américain pour vendre à sa province ou à sa municipalité, sera

moins effarouché à l'idée qu'un autre Canadien puisse aussi lui faire la concurrence sur un pied d'égalité. L'ouverture graduelle des frontières canadiennes au commerce du lait, des oeufs et de la volaille aidera les agriculteurs à se faire à l'idée du commerce interprovincial des produits régis par les offices de commercialisation.

Mais, même si nous sommes si proches du but, des négociations aussi vastes entre 11 partenaires ne sont pas faciles. Elles sont déjà assez ardues lorsqu'il n'y en a que deux ou trois. A cela s'ajoute la diversité politique des gouvernements provinciaux. Il y a notamment trois gouvernements néo-démocrates dont le parti rejette toute idée de libre-échange à l'échelle internationale.

Serait-ce la même chose au sein du Canada, surtout en période de crise économique? Le NPD a toujours prôné une politique conjoncturelle très active. Or dans une union économique, même imparfaite comme au Canada, une politique de relance profite aussi aux provinces voisines, qui n'en supportent cependant pas le fardeau fiscal.

Les différences entre provinces risquent encore d'être exacerbées par la mollesse de la politique conjoncturelle d'Ottawa et il sera d'autant plus laborieux de formaliser un terrain d'entente. Il est heureux que Michael Wilson aime relever les défis difficiles.

Frédéric WAGNIÈRE

## Montréal convertie

Quand elle avait tenté, il y a trois ans, de lever l'interdit qui empêche la conversion de loyers locatifs en condos, Montréal s'était heurtée à un mur de briques. Dénoncée par les groupes de locataires et le RCM lui-même, cette initiative avait été perçue comme une trahison de la part d'une équipe qui s'était toujours battue contre la conversion. Résultat: le projet est mort.



Trois ans plus tard, la Ville revient à la charge. Avec une proposition beaucoup mieux étoffée, qui s'appuie sur l'expérience des cinq dernières années, au cours desquelles les conversions étaient permises à l'extérieur de l'île de Montréal. Et dans un contexte économique différent: le taux d'occupation en ville est en train de battre tous les records, tandis que le marché des duplex s'enfonce dans le marasme. Pour toutes ces raisons, il faut souhaiter que cette fois, le projet passera la rampe.

Petit rappel historique. Après une période de moratoire, Québec adoptait, en 1987, une loi autorisant les conversions en condos, partout sauf à la CUM. Cette loi prévoyait une armada de mesures protectrices pour les locataires, dont le droit d'occupation à vie. Et elle autorisait les villes de la CUM à déroger à l'interdit de convertir par voie de règlement.

Or, depuis cinq ans, la province n'a pas été balayée par un vent de conversions massives. Dans une forte majorité des cas, les logements convertis ont été achetés par des locataires, qui ont ainsi accédé à la propriété. Quant aux locataires qui ont continué à occuper leur logement, ils ont souvent bénéficié d'une amélioration de service sans hausses de loyers indues.

Pour limiter davantage les éventuels dégâts de la conversion, Montréal prévoit que celle-ci sera limitée aux quartiers où il y a plus de trois p. cent de logements inoccupés, question d'éviter les pressions spéculatives. Et par une série de savants calculs, elle soustrait à la conversion les blocs à appartements à loyers peu élevés, abritant la population la plus vulnérable.

Toutes ces mesures, conjuguées aux dispositions de la loi, répondent aux principales craintes des locataires: l'éviction et la hausse des loyers. Elles leur donnent aussi un bon pouvoir de négociation pour «monnayer» leur départ. Cela ne garantit pas qu'il n'y aura aucune tentative d'abus; mais comme tous les cas de conversion doivent passer devant la Régie du logement, la marge de manoeuvre des proprios délinquants est plutôt mince.

En revanche, le projet de la Ville constitue une mesure importante dans la lutte contre l'exode urbain, le fléau numéro un de la métropole. Des familles qui optent pour la banlieue parce qu'elles n'ont pas les moyens d'acheter et d'entretenir un triplex en ville, seront plus en mesure d'y acquérir un appartement. D'autant plus que la Ville y ajoute un crédit de taxes. Ce crédit est dans le genre timide: 250 dollars par an sur cinq ans. Aussi, plutôt que de dénoncer une mesure vitale pour une métropole en péril, les regroupements de locataires devraient faire pression pour une bonification des mesures susceptibles d'aider les Montréalais à acquérir les logements qu'ils habitent.

Agnès GRUDA

## La partie de pêche

Après le gouvernement Bourassa, c'est la Sûreté du Québec qui aura été la grande victime de la «partie de pêche» ayant mené à l'arrestation et à l'interrogatoire de Me Marc Michaud.

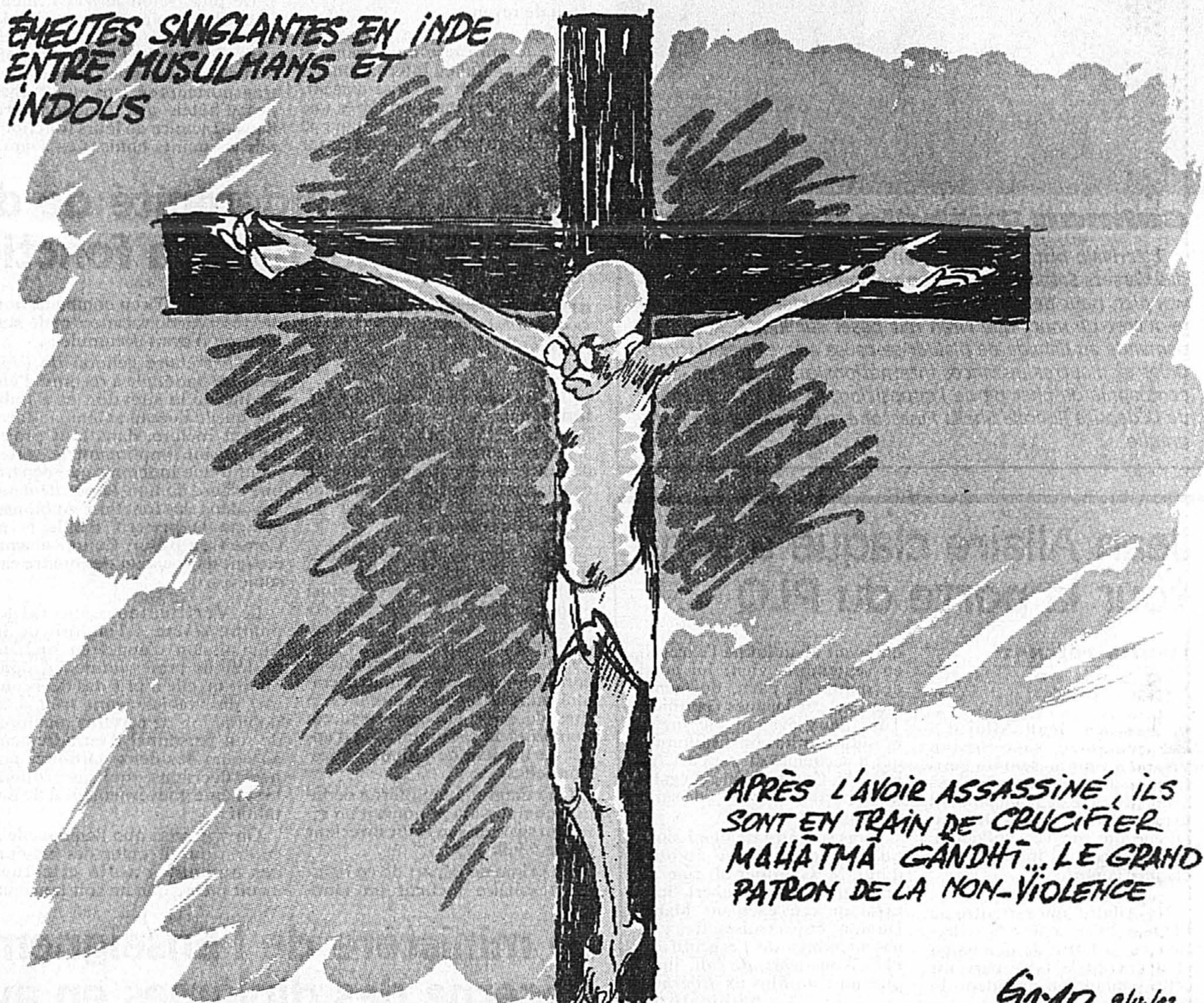


C'est, en tout cas, par cette expression imagée que le juge Pierre Pinard, de la Cour supérieure, a sévèrement blâmé la SQ pour son intervention «illégitime, arbitraire et abusive» auprès de cet avocat. Ce dernier était soupçonné d'avoir refilé des documents confidentiels à L'Actualité pendant la récente campagne référendaire. Survenant quelques semaines après l'affaire Whitley, cette fuite aura enfoncé, au Québec, le dernier clou dans le cercueil de l'accord de Charlottetown.

On devine le dépit et la rage du gouvernement devant cette «trahison». Et le ton de l'ordre donné à la police de tout mettre en oeuvre pour identifier le coupable. C'est sans doute ce qui explique — sans le justifier — l'abus de pouvoir de la SQ aux dépens de Me Michaud. Une fois sur sa piste et sûrs d'être «couverts» au plus haut niveau, les enquêteurs ont foncé. Au mépris des règles établies et des droits fondamentaux du présumé coupable. Pour une fois que la fin justifiait les moyens, on n'allait pas perdre son temps avec des détails de procédure!

La décision du juge Pinard ne permet pas de conclure à l'innocence de Me Michaud. Elle est néanmoins rassurante et riche d'enseignement. D'une part, elle confirme l'indépendance de la Justice face au pouvoir politique. D'autre part, elle illustre la tentation toujours présente, pour un gouvernement aux abois de laisser la police en prendre à son aise avec les libertés civiles pour se porter à sa défense. Reste à souhaiter que la SQ aura retenu la leçon: elle est au service des citoyens. Et non du gouvernement.

Pierre GRAVEL

ÉMEUTES SANGLANTES EN INDE  
ENTRE MUSULMANS ET  
INDOUS

APRÈS L'AVOIR ASSASSINÉ, ILS  
SONT EN TRAIN DE CRUCIFIER  
MAHATMA GANDHI... LE GRAND  
PATRON DE LA NON-VIOLENCE

GICAD 9/12/92  
DROITS RÉSERVÉS

## La boîte aux lettres

## Non à la roulette russe!

■ Professeurs de sexologie, parents décrochés, éducateurs fatigués, philosophes farfelus et combien d'autres se lancent dans une campagne de destruction de la jeunesse. Selon ces propagandistes de l'immoralité, il faut que les jeunes connaissent, dès leur tendre enfance, tous les secrets de la vie sexuelle.

Leur innocence, leur pudeur sont des maux dont il faut les guérir au plus tôt.

Coupons la rose avant qu'elle ne fleurisse.

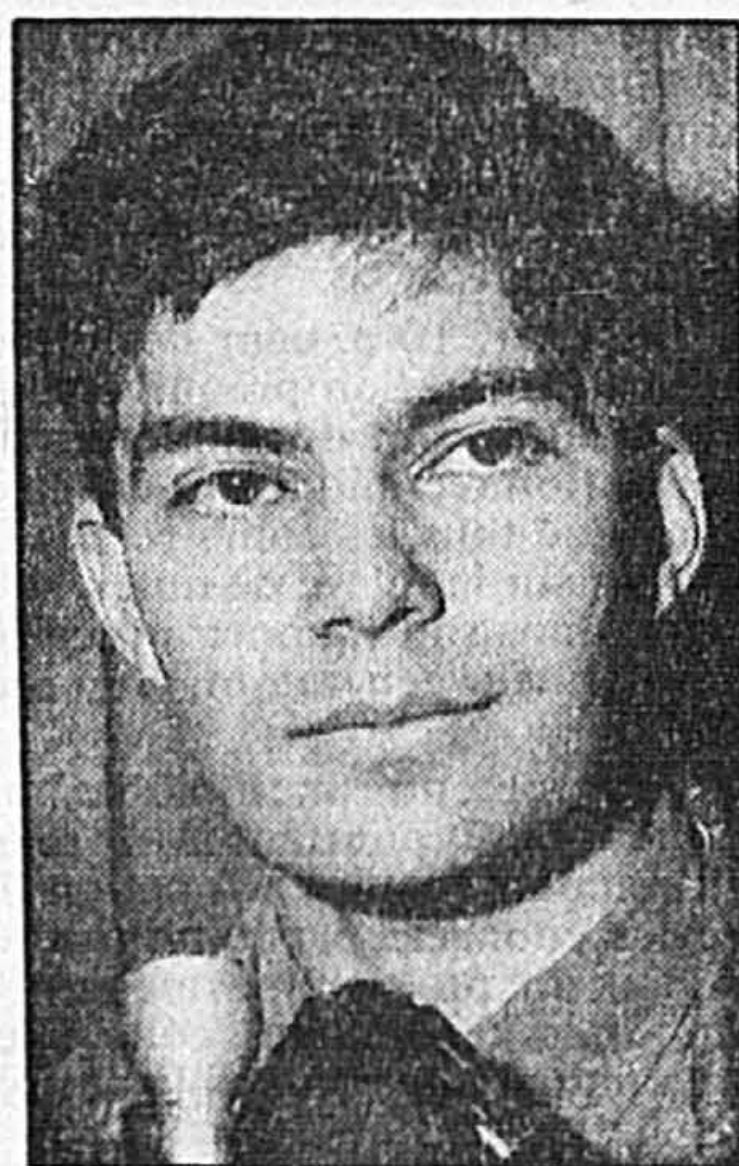
Montrons-leur tous les dédales de la vie sexuelle de peur qu'ils perdent quelques années d'usage abusif de leur sexe. S'il fallait que leur vie sexuelle soit retardée de quelques mois, quel dommage!

Au dire de certains sondages, les parents sont d'accord pour la distribution de condoms dans les écoles. Pourquoi ces mêmes parents n'en déposeraient-ils pas dans leur chambre de bain et dans les tiroirs de chambre de leurs enfants? Il serait si facile alors de les avoir, à la portée de la main, sans traumatisme... Les enfants pourraient faire leurs expériences à la maison même.

Mettons aussi à la portée des enfants des médicaments, drogues, stéroïdes, poisons divers, boissons fortes, bâtons de dynamite, etc. Il n'y a rien de dangereux, s'ils sont bien informés. En ayant des condoms à leur disposition, il faut être naïfs pour ne pas croire qu'ils essaieront, à la moindre occasion, d'en faire l'essai.

Quelle naïveté de la part de ces agents de destruction! Au diable la candeur, le respect de soi, le respect des autres!

Roger MAILLOUX  
directeur d'école secondaire  
Granby



Mario Dumont

## Mario, le «magnifique»

■ Dans un éditorial daté du 28 novembre et intitulé «Mario l'opportuniste», M. Masson se livre à une critique qu'il voulait sans doute vitriolique à l'encontre de Mario Dumont et de «ses acolytes de l'exécutif jeunesse». Dans les deux derniers paragraphes, en particulier, il multiplie les attaques personnelles.

M. Masson aurait mieux fait de méditer le texte de la lettre adressée au premier ministre par Mario Dumont: «Le sens de l'implication des jeunes en politique passe par le respect de certains principes de base: respect des engagements, respect de la démocratie, intégrité, franchise et volonté de gouverner dans le respect des aspirations de la population...» Quel langage rafraîchissant qui tranche avec le cynisme qui tient lieu de morale à trop de nos hommes politiques!

Quand M. Masson parle

d'opportunisme et même de lâcheté, il ne convainc pas. Comment croire en effet qu'un véritable opportuniste choisirait la voie exigeante de la contestation ouverte plutôt que la soumission à l'autorité? N'est-il pas évident que, au début de la période référendaire, Mario Dumont aurait pu monnayer chèrement sa conversion à la nouvelle politique constitutionnelle du Parti libéral? M. Bourassa et son gouvernement ne lui auraient-ils pas été grandement «reconnaissant» de son appui?

M. Masson ne sert pas la démocratie quand il essaie maladroitement de faire taire les quelques voix qui se sont élevées pour critiquer et contester le changement de cap radical du Parti libéral — changement que M. Bourassa a vainement tenté de faire entériner par la population du Québec.

Roch OUELLET et  
Laurence JUNEAU  
Longueuil

## Sauvons la cinémathèque

■ Nous apprenons que l'administration Doré-Cousineau fermera la Cinémathèque, le premier janvier 1993; geste qui fera économiser annuellement environ un million de dollars.

Ouvrant depuis près de vingt ans dans le domaine de la documentation audiovisuelle au niveau universitaire, je suis à même d'affirmer que la Cinémathèque s'est toujours révélée une source de documentation à caractère culturel et scientifique privilégiée. Celle-ci possède, entre autres, une collection unique de nombreux films d'archives produits tant par l'Office National du Film du Canada, que par Pathé-Cinéma, l'Institut National d'Audiovisuel de Paris (INA), les Entreprises Internationales

Télé-Films, le Groupe Multi-Média du Canada, pour ne nommer que ceux-là — lesquels films ne sont accessibles à tout citoyen que par l'entremise de la Cinémathèque.

De plus, la Cinémathèque possède nombre de films documentaires produits par la Société Radio-Canada. Prenons par exemple l'excellente série en cinq documents de 30 minutes chacun intitulée «l'Architecture», laquelle fait le survol de l'évolution architecturale de l'Antiquité à nos jours. Ces documents ne sont pas directement accessibles en location à la SRC elle-même.

La Cinémathèque, qui existe depuis 45 ans, c'est beaucoup plus qu'une institution, c'est une véritable «mine d'or» pour chercheurs, étudiants et contribuables.

La veille de l'annonce de la fermeture de la Cinémathèque, M. Jean Doré déclarait avec une satisfaction évidente que les Fêtes du 350<sup>e</sup> anniversaire de Montréal n'auront en fait coûté que la raisonnable somme de 41,2 millions de dollars pour les quelque 150 jours de festivités, soit une moyenne approximative de 275 000 \$ par jour.

De tels coûts pour une si brève période dans la vie des Montréalais soutiennent-ils le poids de la comparaison avec les coûts minimes d'exploitation de la Cinémathèque sur une base permanente, soit un montant moyen de l'ordre de 2 750 \$ quotidiennement?

En guise de réponse, puisque la Corporation des Fêtes du 350<sup>e</sup> termine son mandat avec un surplus inespéré de 828 000 \$ dont l'administration Doré-Cousineau ne semble pas trop savoir que faire, ne pourrait-on pas suggérer de réaffecter ces surplus pour sauver la Cinémathèque?

Gérald GAGNON  
Montréal

## Opinions



La relocalisation de l'Hôtel-Dieu dans l'est de Montréal va permettre une meilleure desserte de la population qui s'est implantée dans ce secteur au cours des dernières années.

## La relocalisation de l'Hôtel-Dieu vise une meilleure répartition des services

Le texte qui suit est un extrait du document «Hôtel-Dieu de Montréal — le citoyen: la véritable raison d'être de la relocalisation», document rendu public lundi par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté.

L'organisation des services de santé de courte durée à Montréal présente des caractéristiques particulières qu'on ne trouve pas nécessairement dans d'autres métropoles nord-américaines ou même européennes. Le modèle de répartition des centres hospitaliers de courte durée est très fortement concentré au centre-ville.

Ce modèle de développement est issu du siècle dernier alors que Montréal n'était qu'une ville commerciale regroupée autour de son port et que l'essentiel de la vie de ses habitants se déroulait entre le fleuve Saint-Laurent et le Mont-Royal. Au tournant du siècle, la plupart des hôpitaux que l'on connaît aujourd'hui au centre-ville existaient déjà. L'Hôtel-Dieu, bien sûr, premier hôpital de Montréal, installé près du port depuis plusieurs siècles, aménagé en 1860 dans son site actuel, tandis que l'Hôpital Général de Montréal était implanté en 1821, l'Hôpital Notre-Dame en 1880, le Royal-Victoria en 1894 pour ne nommer que ceux-là. L'Hôpital Sainte-Jeanne d'Arc va apparaître un peu plus tard en 1919 et l'Hôpital Saint-Luc en 1928. Donc, dès cette époque, le noyau dur des services hospitaliers de Montréal est en place.

Entre les deux guerres, l'industrialisation faisant connaître ses effets, le développement s'étend vers le sud-ouest et vers le nord. C'est ainsi que le centre hospitalier de Verdun va être mis sur pied en 1932 et celui de ville Saint-Laurent en 1922. Mais le développement hospitalier est plus restreint.

Il faudra attendre les grandes vagues d'urbanisation de l'après-guerre pour connaître à nouveau un développement hospitalier: l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont (1950), l'Hôpital Jean-Talon (1954), l'Institut de cardiologie (1954), l'Hôpital Sacré-Coeur (1955), l'Hôpital Saint-Michel (1957), l'Hôpital Fleury (1957) vers l'est et le nord tandis que du côté sud et ouest, l'Hôpital Général Lasalle (1961) et celui du Lakeshore (1965). Ces centres hospitaliers offrent aux populations fraîchement implantées les services à tout le moins de premier niveau et, peu à peu, de première spécialisation. Mais dans l'ensemble, il s'agissait de petits centres hospitaliers, sauf l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont et l'Hôpital Sacré-Coeur qui, peu à peu, se sont développés pour devenir rapidement des centres hospitaliers de haut calibre et des CH de la région de Montréal, avec un statut très enviable.

Pendant ce temps, dans le secteur industriel et commercial, au fur et à mesure que l'urbanisation se développait, plusieurs activités et services ont quitté le centre-ville. L'industrie secondaire s'est peu à peu déplacée vers la périphérie de même que les services commerciaux, financiers et professionnels se sont rapprochés des nouvelles populations implantées. Seuls les services tertiaires sont demeurés au centre-ville.

Aujourd'hui, le portrait de la région métropolitaine reflète ces phénomènes. Montréal est devenu une région urbaine très étendue où plus de trois millions de personnes résident et travaillent. Un nouveau déploiement géographique des populations et des acti-

vités et services s'y est fait. Ce phénomène a eu pour effet de réduire considérablement la population habitant le centre-ville. Malgré tout, on y a conservé les activités du secteur tertiaire, en y déconcentrant du même coup les activités industrielles et de services vers la périphérie, se rapprochant ainsi des populations résidentes.

Malgré ces bouleversements importants des dernières années, la répartition des services hospitaliers sur le territoire n'a pas beaucoup évolué. La concentration importante de services au centre-ville a été maintenue et des centres hospitaliers nouveaux, qui se sont implantés dans les années 1950 et 1960, seuls ceux de Maisonneuve-Rosemont et Sacré-Coeur ont acquis un niveau comparable à ceux du centre-ville. Il faut souligner qu'aucun autre centre hospitalier de courte durée n'a vu le jour dans l'île de Montréal depuis 1965, alors que le développement résidentiel connaissait une expansion remarquable.

Ainsi donc, pendant que dans d'autres domaines, les activités se déployaient au rythme de l'urbanisation, les centres hospitaliers restaient essentiellement concentrés, créant d'ailleurs sur les nouveaux centres hospitaliers en périphérie une pression et un achalandage énorme. De sorte qu'aujourd'hui, le portrait dans le domaine des soins de courte durée révèle une offre considérable de services là où la population y est de moins en moins nombreuse et une pénurie de ressources, là où la population s'est implantée et où les besoins deviennent de plus en plus pressants.

Cette méadaptation des ressources aux besoins de la population en matière de services de santé pourrait être sans trop graves conséquences s'il était possible, à l'instar du monde de l'enseignement, de maintenir des centres hospitaliers de haut niveau voués à l'ultrasécialisation, sans relation de desserte trop directe avec la population immédiate de son implantation. En effet, dans le domaine de l'éducation, les services à offrir sont bien délimités entre le niveau primaire, secondaire et universitaire. L'école primaire répond à une clientèle bien spécifique et doit, de préférence, être située dans le quartier immédiat des élèves; l'école secondaire ou le CEGEP doivent pouvoir desservir un ensemble plus grand, voire une région toute entière sans porter atteinte à sa mission, bien au contraire; et l'université un bassin beaucoup plus large encore. Chose certaine, chacun de ces niveaux est bien démarqué, et le niveau le plus spécialisé, l'université, n'ayant pas à reprendre les enseignements du niveau primaire et secondaire pour assumer sa mission. Dans le domaine des services de santé de courte durée, le centre hospitalier le plus sophistiqué, le CHU par excellence, doit pouvoir combiner à la fois des services de première et deuxième lignes pour remplir adéquatement sa mission, tout en poursuivant sa vocation de centre ultra spécialisé.

Or, la réduction de la population au centre-ville, couplée à la concentration de ressources hospitalières, y rendent de plus en plus précaire le développement de centres hospitaliers de haut calibre, ne pouvant plus assumer aussi facilement leur rôle dans les soins de première ligne et surtout de spécialisation. Plusieurs en souffrent d'ailleurs, tant du côté francophone que du côté anglophone, et certains centres hospi-

taliers doivent revoir leur vocation ou ajuster leurs programmes pour faire face à cette situation. Plusieurs doivent d'ailleurs, par différents moyens, aller chercher leur patients de plus en plus loin pour pouvoir continuer d'assumer leurs fonctions de niveau primaire et secondaire.

Le lien nécessaire qu'un CHU doit entretenir entre sa desserte locale pour les services primaires et secondaires et sa desserte régionale, voire provinciale, pour ses services ultra-spécialisés, constitue pour les centres hospitaliers du centre-ville un handicap de plus en plus sérieux au développement de plusieurs d'entre eux. On pourrait même dire qu'un risque d'asphyxie guette actuellement cette trop forte concentration de centres hospitaliers au centre-ville qui pourrait se révéler encore plus néfaste pour Montréal à moyen terme. Il n'est pas impossible que la relocalisation de l'HDM, tout en lui permettant de se développer dans un milieu plus propice à ses fonctions de CHU, profite aux autres centres hospitaliers du centre-ville en leur procurant l'aération et l'oxygène nécessaires pour effectuer les ajustements voulus et consolider et renforcer leur position.

C'est ainsi que la relocalisation de l'HDM dans l'est de Montréal, sans remettre fondamentalement en question cette configuration concentrée des services dans la région métropolitaine, peut avoir des effets positifs sur la consolidation des centres hospitaliers du centre-ville tout en introduisant une meilleure répartition des services. Elle permettra un léger desserrement du tissu hospitalier sur l'île de Montréal et surtout de se rapprocher de la population.

Et c'est bien là la préoccupation fondamentale qu'il ne faut pas perdre de vue: au-delà de la répartition des producteurs de services, des vertus ou pas de leur concentration ou de leur dispersion, c'est aux besoins de la population et aux droits des citoyens à des services de qualité et facilement accessibles qu'il faut répondre. En matière d'hospitalisation, les citoyens doivent s'attendre à ce que l'on minimise autant que possible le temps requis pour obtenir des soins et que des services soient facilement accessibles à proximité de leur lieu de résidence.

La relocalisation de l'HDM dans l'est de Montréal va permettre une meilleure desserte de la population qui s'est implantée dans ce secteur de l'île de Montréal au cours des dernières années à la faveur notamment du programme de construction d'habitations de la Ville de Montréal tout en offrant une meilleure desserte à une partie des populations de Montréal-Nord, de Saint-Léonard et de Ville d'Anjou. Ce qui permettra également à l'HDM de mieux renforcer sa vocation de centre ultraspécialisé et de recherche avec un rayonnement bien au-delà de la région.

En somme, la relocalisation de l'HDM, loin de nuire au développement du centre-ville va permettre à plusieurs centres qui y demeurent, de trouver l'aération nécessaire à leur consolidation tout en permettant à ce centre hospitalier de connaître un nouvel envol et de mieux desservir la population de Montréal. Cette nouvelle configuration des centres hospitaliers devrait renforcer le rayonnement de la métropole en matière d'excellence de soins et de recherche tout en répondant mieux aux besoins des Montréalais.

## Heures d'ouverture: le jeu du darwinisme économique à l'état pur

YVES NANTEL

L'auteur s'exprime entre autres aux noms de la Fédération des ACEFS et de la Fédération nationale des Associations de consommateurs du Québec.

Tout comme en 1987, ce ne sont pas les consommateurs qui ont relancé le débat en vue d'une libéralisation inconditionnelle des heures d'ouverture des magasins.

L'enjeu de la lutte acharnée que les «gros» du commerce de détail mènent à l'heure présente est la conquête de parts de marché afin d'améliorer leur marge bénéficiaire et non la satisfaction des besoins des consommateurs. Les grands perdants à ce jeu du darwinisme économique seront les petits commerçants, les travailleurs du commerce, les consommateurs et la société en général.

Tous les arguments sont bons pour les tenants de la libéralisation, quitte à triturer la vérité. Si la promesse de la création de 30 000 nouveaux emplois, celle de l'augmentation de centaines de millions des ventes ou encore celle de la jugulation de la saignée du commerce outre-frontière sont des arguments «bons vendeurs», ils n'en sont pas moins démagogiques et ne résistent pas à l'analyse sérieuse.

En effet, comme les statistiques le démontrent éloquentement, le pouvoir d'achat des consommateurs s'est continuellement désagrégié depuis dix ans et rien ne laisse entrevoir un renversement de la situation, au contraire. Mais où prendront-ils l'argent pour consommer davantage? Et sans augmentation substantielle des ventes, pas de création d'emplois. Nous convenons, par contre, qu'il pourrait y avoir déplacement des ventes des petits et moyens commerçants en direction des plus gros. Mais encore là, pas de création d'emplois.

Quant au commerce outre-frontière, tout le monde sait pertinemment que la raison de ce prolifique commerce réside dans l'économie à réaliser chez nos voisins du Sud et non le plaisir de magasiner.

Mais pourquoi le clairon tonne-t-il l'ouverture des magasins le dimanche? Parce que les consommateurs le réclament? Foutaise! Ce sont plutôt les Club Price, Val Royal-Brico, Sears, La Baie, Zellers, Woolco, Ivanhoe, Cadillac Fairview et cie, grandes surfaces et centres commerciaux confondus, qui partent à la conquête des marchés au détriment des petits commerçants, des centre-villes, des dépanneurs, etc.

Les associations de consommateurs endossent la présente position oeuvrant depuis plusieurs décennies pour la protection, la défense et la représentation des consommateurs. Imbues de cette pratique, nous ne pouvons pas passer outre à notre devoir de lancer aujourd'hui ce que nous pourrions qualifier d'une «alerte météorologique sociale»: attention, forces sociales contraires aux intérêts collectifs s'ap-

prêtent à réussir un coup de force dévastateur.

Nous croyons que les enjeux relatifs à l'ouverture des magasins le dimanche dépassent le strict terrain économique et qu'ils comportent des choix de société majeurs. Il appert pour nous que l'ouverture débridée des magasins ne servira qu'à accentuer la déjà trop grande consommation de la vie en société et qu'elle perpétuera le mythe d'une société dans la recherche du bonheur centrée sur l'AVOIR plutôt que sur l'ÊTRE.

Plus concrètement, nous croyons que dans cette concurrence acharnée pour la conquête des marchés, une des tactiques privilégiées sera la technique de l'apprentissage passif qui vise à faire succomber les consommateurs dans les achats impulsifs, irréfléchis lors de leur magasinage. Les grandes surfaces et les centres commerciaux sont passés maîtres dans cet art de la manipulation et le dimanche sera une journée idéale pour son application.

Le développement de l'apprentissage passif/achats impulsifs est à l'extrême opposé de tout le travail d'éducation que s'efforcent à effectuer les associations de consommateurs qui visent au contraire à responsabiliser les consommateurs, à les inciter à faire des choix éclairés de consommation. Le seul fait de permettre l'ouverture des magasins le dimanche vient donc court-circuiter une bonne partie de ce travail que nous assumons.

Les consommateurs achèteraient-ils davantage? Le seul moyen encore possible serait de faire appel à un plus grand endettement car, nous l'avons vu, le pouvoir d'achat a régressé et l'épargne est à son plus bas niveau. Le problème c'est que l'endettement est aussi à son sommet avec des dettes à la consommation oscillant autour des 100 milliards au Canada. Le surendettement est évident; les records de faillites personnelles sont là pour le prouver.

Réclamer l'ouverture des magasins le dimanche avec comme conséquence l'accentuation de l'endettement est une autre façon de prôner la déresponsabilisation des consommateurs et, de plus, d'hypothéquer leur pouvoir d'achat à moyen terme. C'est, en fait, leur demander de commettre l'erreur que l'on reproche constamment à nos gouvernements, soit de vivre au-dessus de leurs moyens.

Il faut ici ajouter les conséquences sur l'ensemble de la vie en société, totalement absentes du débat actuel. Le risque est réel, croyons-nous de voir s'accentuer les habitudes de vie calquées sur les activités commerciales au détriment des activités sociales de la fin de semaine, régénératrices de la force de travail après une semaine de labeur.

Pour les travailleurs et travailleuses du commerce, le risque est immédiat. Personne n'est dupe de l'inclusion d'une clause de «choix de travailler le dimanche»; elle sera facilement contournée.

Les consommateurs, tout autant, mais de façon plus insidieuse, seront victimes de cette libéralisation; ils pourront difficilement résister à l'attraction des rabais du dimanche, à la publicité bien orchestrée pour les inciter à privilégier l'activité de magasinage au détriment des activités traditionnellement réservées au dimanche. Et qui pourra les blâmer de vouloir bonifier leur pouvoir d'achat?

Si le tambourinage de la publicité se fera incessant pour rappeler la nécessité de magasiner le dimanche, qui nous rappellera, au même rythme, que les personnes ont davantage besoin de temps pour vivre l'amitié, les relations humaines, les contacts avec la nature, pour développer des hobbies manuels et intellectuels, etc. pour leur développement intégral?

Conséquence, l'ouverture des magasins le dimanche ne pourra qu'entraîner des répercussions en terme de dégradation du tissu social: vie familiale réduite, diminution des visites aux personnes en perte d'autonomie dans les foyers, dans les hôpitaux, vie culturelle, de loisirs, de contacts avec la nature, etc. atrophiée.

Nous ne pourrions probablement jamais procéder à une «étude épidémiologique sociale» pour évaluer respectivement les torts occasionnés sur la santé mentale des individus, puis de la société en général mais ils nous semblent évidents. Si les tenants de l'ouverture affirment le peu de frais pour le gouvernement à appliquer la libéralisation, ils n'ont pas tenu compte des coûts sociaux relatifs à la dégradation du tissu social et nous nous étonnons que le gouvernement ne l'ait pas fait.

En conclusion, nous croyons que les effets perturbateurs négatifs liés à l'ouverture des magasins le dimanche outrepassent largement les quelques bénéfices immédiats que pourraient en retirer l'économie québécoise et les Québécois et Québécoises en général.

Si l'on peut difficilement demander aux grandes surfaces et aux centres commerciaux de considérer les impacts autres qu'économiques dans ce dossier, comment peut-on croire que notre gouvernement sombre dans un tel aveuglement et s'approprie, dans un geste économe à courte vue, à céder aux pressions de ceux qui, égoïstement, veulent le débridement des heures d'ouverture des magasins. Décidément, les forces de désagrégation du tissu social et humain sont plus fortes que celles de leur raffermissement. Mais nous aurons à payer un jour.



L'enjeu de la lutte acharnée que les «gros» du commerce de détail mènent à l'heure présente est la conquête de parts de marché.

## T Ê T E S D ' A F F I C H E



## Denis Lavoie

L'heure est aux records de dons à faire en prévision du temps des Fêtes. C'est ainsi

que 109 individus et groupes sont en lice pour s'inscrire dans le livre Guinness des records pour «le plus gros don de charité en sous noirs», dans le cadre d'une campagne menée par le Fonds de soutien des Auberges du cœur, qui se voue à la cause des jeunes sans-abri. La remise officielle des dons amassés aura lieu ce vendredi, 11 décembre, de 10 h à 16 h, dans l'allée centrale du Complexe Desjardins. Six groupes sont dans la course au record: le clan Charbonneau de Brossard; le gang à Roland de Joliette (maison d'hébergement jeunesse Roland Gauvreau); le Centre de formation général de Repentigny; le salon de coiffure Residence de l'Estrée, de Sherbrooke; le Centre d'estimation LaSalle de LaSalle; et les Jeunes volontaires de Montréal. **Patrick Huneault** invite par ailleurs les Montréalais à remplir le «plus grand bas de Noël au monde» qu'on peut voir dans le hall touristique de la tour du Stade olympique. On y amasse des dons pour donner en cadeau aux plus démunis.



Yves Duhaime

Le rêve du jeune **Charles Bruneau** prendra bientôt vie: son père, l'animateur de télévision **Pierre Bruneau**, ayant cependant dû prendre la relève, comme le lui avait demandé son fils avant de mourir. C'est pour donner davantage d'espoir de survie aux enfants atteints de cancer, qu'on est donc parti en campagne pour réaliser un centre d'oncologie pédiatrique annexé à l'hôpital Sainte-Justine. La semaine dernière, la Fondation Charles-Bruneau annonçait que les travaux de construction débuteraient le printemps prochain, grâce aux millions de l'Opération «enfant soleil» et à Vidéotron. C'est maintenant au tour du président et chef de la direction de Natrel, **Yves Duhaime**, de faire campagne pour amasser 7 millions au cours des cinq prochaines années, cet argent devant servir à équiper le centre de cancérologie. C'est le président du conseil d'administration des pharmacies Uniprix, **Paul Meunier**, qui présidera la campagne corporative. **Yves Duhaime** a voulu donner l'exemple, remettant une première tranche de 50 000 \$ d'un don de Natrel qui totalisera 250 000 \$. Parmi les personnes et organismes qui ont contribué au financement de la Fondation Charles-Bruneau, on retrouve les épouses des Chevaliers de Colomb, qui ont contribué à récolter plus de 526 000 \$ en deux ans. On a donc remis une plaque commémorative à **Bibi Belanger** et **Denise Remillard** pour cette impressionnante collecte de fonds. Le président de l'équipe Salut champion, qui a récolté 121 500 \$, **Richard Laramée**, a aussi reçu une plaque souvenir. Il en fut de même pour **Métro-Richelieu**, représentée par **Lise Bruneau**. Ces magasins ont recueilli 247 950 \$ en quatre ans pour la Fondation Charles Bruneau.



Charles Taylor

La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, **Lucienne Robillard** vient de dévoiler les noms des lauréats scientifiques des Prix du Québec. Il s'agit du philosophe et politologue **Charles Taylor**, prix Léon-Gérin en sciences humaines et sociales; et l'histologiste et biologiste cellulaire **Charles Philippe Leblond**, prix Marie-Victorin en sciences naturelles.

Ministre et évêque se sont mêlés aux gens d'affaires pour célébrer, la semaine dernière, l'inauguration de la succursale principale de la Banque Laurentienne, située à l'angle des rues Sainte-Catherine et McGill. L'édifice qui abritait l'une des succursales de l'ancienne Banque de la cité et du district de Montréal, a été restauré pour redorer son architecture néo-classique. L'évêque auxiliaire **Mgr André Clémichella** a rappelé que, jeune enfant, il déposait dix sous à cette institution bancaire, se gardant deux sous pour acheter *La Presse*. La ministre déléguée aux Finances, **Louise Robic**, a rappelé l'importance du rôle des institutions financières comme le principal employeur du centre-ville. C'est la fierté d'une institution financière québécoise et sans doute de la plus montrealaise des banques, que l'on a célébré avec le directeur de la Banque, **Edmond Tremblay**, plusieurs ayant souligné le rôle important du président et chef

de la direction de cette institution qui a connu une forte expansion ces dernières années, **Dominic D'Alessandro**. La Banque Laurentienne a remporté le Mercure de l'entreprise de service de l'année, décerné par la Chambre de commerce du Québec.

La campagne de financement menée auprès des diplômés de l'École des hautes études commerciales a dépassé l'objectif fixé, 24 pour cent de plus de diplômés ayant contribué cette année, a annoncé le président de la campagne, **Robert Parizeau**, président et chef de la direction de Sodarcan.

Robert Parizeau

Ce sont 109 portraits de personnalités artistiques québécoises, que l'artiste-peintre **Catherine Gagnon** a croquées sur le vif qui sont exposés à la galerie Danielle Ouimet. Travaillant au crayon, l'artiste a réalisé ses portraits à l'occasion de visites des personnalités qu'elle a immortalisées,

après trois heures de pose. La galerie Danielle Ouimet est située au 4414 de la rue Mentana. Renseignements: 527-2554.

Parmi les guides d'achats d'automobile, signalons la parution du *Catalogue officiel de l'auto 93*, offert à un prix abordable, grâce à l'inclusion de publicités. On fournit une liste des prix moyens de chacun des modèles et des articles sur la conduite automobile. Prix: 9,95 \$. Renseignements: Éditions Serina, 4614, rue Jeanne d'Arc, suite 1, Montréal (Québec), H1X 2E3. Tél. 253-4044. Le traditionnel *Guide de l'auto 93*, publié par les Éditions de l'homme, sous la plume du chroniqueur de *La Presse*, **Denis Duquet**, nous paraît cependant beaucoup mieux fait. Il coûte deux fois plus cher, mais est rehaussé de photos et illustrations couleur. On nous offre aussi plusieurs spéciaux dont un essai avec **Jacques Duval** et des

matchs comparatifs de toutes les fourgonnettes. Il s'agit d'une édition nettement améliorée pour célébrer la 25<sup>e</sup> année d'existence du *Guide de l'auto*. Prix: 19,95 \$.



Karl Hugo

Les mardi et mercredi 15 et 16 décembre, à 20 h à la salle du Gesù, **Karl Hugo** présentera ses compositions classiques et électropops, à un public qui sera invité pour l'occasion, à donner des aliments non périssables. Le jeune pianiste de 24 ans sera précédé sur scène par **Shantal Nicole** qui nous offrira une création chorégraphique sur un accompagnement improvisé par **Karl Hugo**. Les dons alimentaires seront remis à Jeunesse au soleil. Des billets pour ce spectacle sont

distribués par CIEL-MF. Renseignements: 727-3939.

La Fondation Coup de cœur, qui vient en aide aux organismes qui interviennent auprès des personnes atteintes du sida, nous invite à nous procurer un poinsettia, dont les prix varient de 5 \$ à 45 \$, en appui à cette Fondation. L'organisme vend ces plantes au rez-de-chaussée du magasin Ogilvy. Renseignements: 842-0081 ou 524-1317.

Le prix Guy Charette, attribué par Samson, Bélair, Deloitte & Touche comme symbole de rapprochement entre les gens d'affaires et le milieu universitaire a été attribué à **Jean Nollet** et **Michiel R. Leenders**. Ce prix leur a été accordé à titre d'auteurs du meilleur article paru dans la revue *Gestion*, revue internationale de gestion. Les deux professeurs, le premier aux HEC et le second à l'Université Western Ontario signaient un article ayant pour titre: «Gestion des approvisionnements: horizon à court terme ou à long terme».

Jean Nollet

**Francine Béliveau**, rédactrice en chef de la revue *Médecine du Québec*, s'est vue remettre un certificat en témoignage de reconnaissance, par la Fondation des maladies du cœur du Québec. Le président de cette Fondation, **Robert E. L'Abbé**, a par ailleurs décerné le prix McBain de journalisme médical à **Richard Coveney** pour un reportage diffusé aux nouvelles de la télévision de Radio-Canada et portant sur l'importance de connaître les facteurs de risque des maladies cardiovasculaires.



Richard Coveney

C'est **Sophie Labrecque**, du collège Ahunistic, qui a remporté le concours d'orthographe de niveau collégial de l'Amicale des professeurs français au Canada. Suivaient, dans l'ordre: **Brigitte Martin** du cégep Édouard-Montpetit; **Isabelle Virard**, du collège Marie-de-France; **Geneviève Ostiguy** du cégep Édouard-Montpetit; **Fanny Bousquet**, du cégep de Saint-Hyacinthe; **Marie-Eve Laurendeau**, du collège Jean de Brébeuf; **Jacinthe Tremblay**, du collège Laflèche (Trois-Rivières); **Dominic Desilets**, du collège Laflèche; **Philippe Lemaire**, du collège Laflèche; **Catherine Miron** du cégep Édouard-Montpetit; **Annie Brochu-Blain**, du collège André-Grasset; et **Julie Blanchet** du cégep Lionel-Groulx.

Le Groupe Commerce croit en la valeur de l'enseignement supérieur et vient de donner 100 000 \$ à la campagne «Réussir ensemble» menée conjointe-Brouillette

Yves

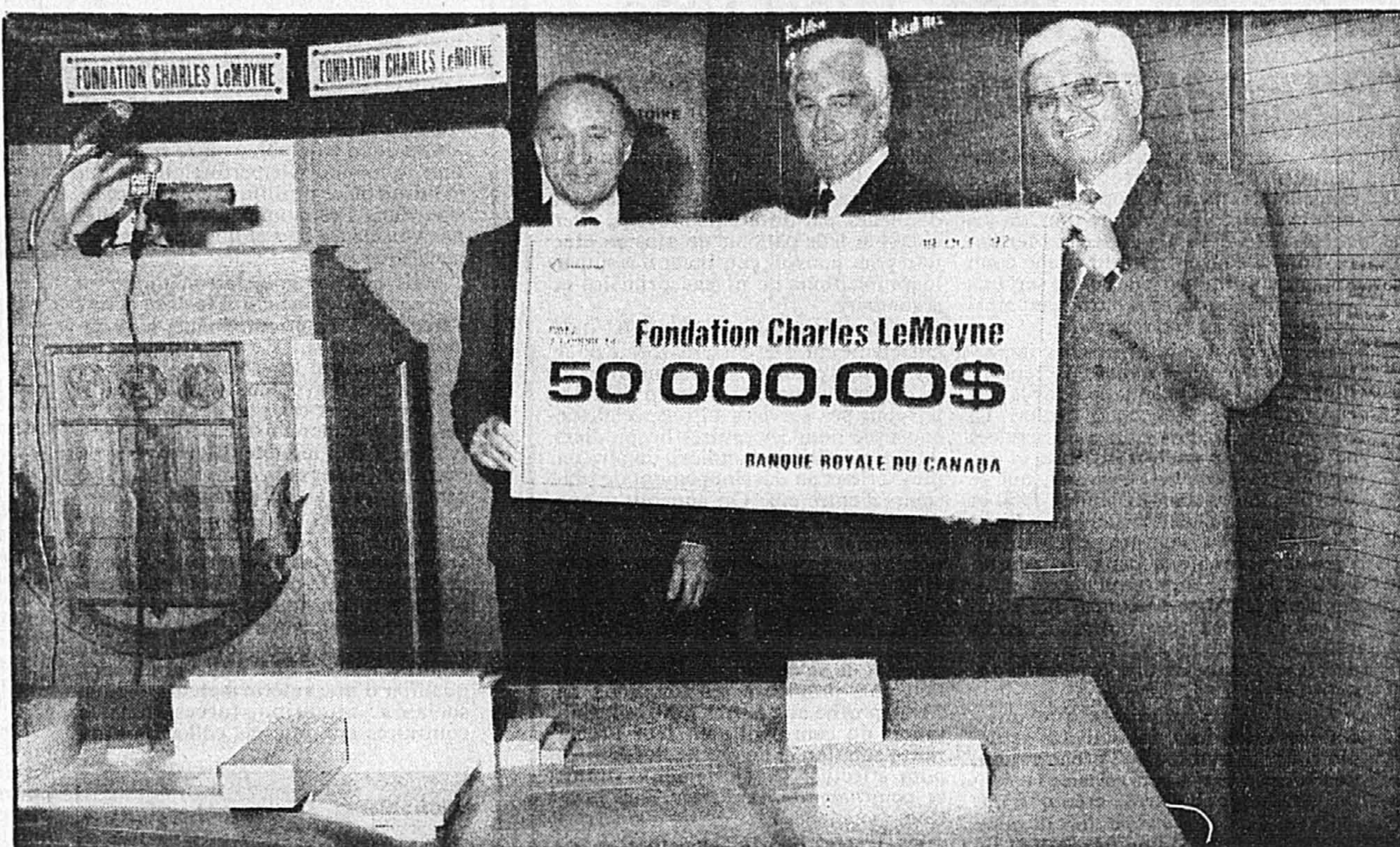
ment par l'Université de Montréal, l'École polytechnique et l'École des hautes études commerciales, et qui a permis de récolter à ce jour 64 des 75 millions représentant les besoins prioritaires auxquels on doit répondre. C'est le président et chef de la direction du Groupe Commerce, **Yves Brouillette** qui a remis le don de 100 000 \$ au recteur de l'Université de Montréal, **Gilles G. Cloutier**.

Demain, grande rencontre de Noël de la Société des relationnistes du Québec, dans le but d'amasser des fonds pour promouvoir l'intégrité et la crédibilité des relations publiques au Québec. On pourra en profiter pour patiner, car c'est à l'amphithéâtre Bell, du 1000 de la Gauchetière, qu'aura lieu cette ce dîner, de 18 h à 20 h. Coût: 55 \$ à 68 \$ (étudiants: 25 \$). Renseignements: 874-3705.

L'Association des femmes d'affaires du Québec convie ses membres et amis à participer à son cocktail de Noël dont les profits seront versés à des œuvres de charité. C'est pour lundi prochain, le 14 décembre, de 18 h à 21 h, à la Maison O'Connell (Centre culturel de Pierrefonds), 13,850, boulevard Gouin Ouest. Coût: 22 \$. Renseignements: 683-9940 ou 457-5490.

## Don à la fondation de l'hôpital Ste-Justine

**Marcel Boisvert** (à droite), président et directeur général de la Brasserie Labatt, est venu remettre au président de la Fondation de l'hôpital Sainte-Justine, **Michel Pauzé**, un don de 75 000 \$ de la Fondation John Labatt. Cet argent servira pour la recherche sur les maladies infantiles, l'achat d'équipements spécialisés et pour l'humanisation des soins.



## Levée de fonds de la fondation Charles LeMoine

La fondation Charles LeMoine mène une campagne de souscription qui semble bien productive, comme en font foi trois communiqués annonçant autant de résultats d'opérations de levée de fonds. C'est ainsi que l'expo-vente annuelle d'œuvres d'art qui se déroulait sous la présidence d'honneur de **Jean Béliveau** a permis d'amasser 50 000 \$. La Banque Royale a fait un don tout aussi substantiel de 50 000 \$ à la campagne «Grandir» de l'hôpital Charles LeMoine de Greenfield Park. Ont participé à cette remise de chèque, dans l'ordre habituel: le ministre **André Bourbeau**, président d'honneur; **Roland Guay**, de la Banque Royale; et **Claude Lemay**, président de la Fondation Charles LeMoine. Un grand bal qui se tenait sous la présidence d'honneur de **Gaétan Lussier**, des Boulangeries Weston Québec inc., a également permis de recueillir un autre 40 000 \$ au profit de cette Fondation.



## Génération remet ses prix

**Génération**, organisme ayant pour mission la prévention de la violence familiale remettait récemment des prix reconnaissances «Grands bienfaiteurs» aux entreprises qui ont donné 60 000 \$ et plus lors de sa campagne de financement. Dans l'ordre habituel: **Anthony Falvo**, directeur principal, promotion et commercialisation chez Ultramar; **Lorraine Pilon**, présidente de Génération; **Martine C. Gougeon**, directrice générale, approvisionnement, chez Bell; **Paul Dubois**, chef de secteur, Provigo distribution; **Pierre Bibeau**, président et directeur général de la RIO; **Claude Meunier**, porte-parole du service Parents anonymes de Génération; **Daniel Roy**, président de la Fondation des marchands Canadian Tire du Québec.

# Boris Eltsine tente de sauver le premier ministre Gaïdar

d'après AFP et AP  
MOSCOU

Le président Boris Eltsine a tenté hier de sauver son premier ministre Egor Gaidar, qui affronte aujourd'hui le Congrès russe, en offrant au corps législatif des concessions, peut-être insuffisantes pour assurer la victoire du jeune auteur des réformes en Russie.

D'entrée de jeu hier, le président russe a proposé aux parle-

mentaires réunis depuis une semaine au Kremlin de soumettre la nomination de quatre des principaux ministres — Défense, Sécurité, Intérieur et Affaires étrangères — à un accord préalable du parlement.

Boris Eltsine espérait ainsi atténuer l'impression de défaite du Congrès, qui a échoué le week-end dernier dans son projet de mettre le gouvernement en coupe réglée. Les amendements consti-

tutionnels prévoyant l'approbation du parlement pour les nominations des principaux ministres ont en effet été rejetés, parfois à quelques voix près.

Peu après ce pas en direction de l'assemblée législative suprême, à majorité conservatrice, Boris Eltsine a proposé officiellement la candidature d'Egor Gaidar au poste de premier ministre. Il a prononcé un vibrant plaidoyer en faveur du jeune économiste de 36 ans, auteur de la «thérapie de choc» en Russie, qu'il a qualifié d'homme «intelligent», «qui a fait le travail le plus difficile en sachant que les résultats ne seraient pas immédiatement ressentis».

«Un commissaire ne conduira pas les réformes, il faut un spécialiste», a lancé Boris Eltsine, se référant visiblement aux tentatives de l'opposition de faire revenir aux commandes des hommes issus de l'ancien régime.

Les parlementaires ne se sont prononcés hier ni sur l'une ni sur l'autre proposition. Le contrôle

parlementaire proposé sur quatre ministères doit être ratifié à la majorité des deux tiers, car il amende la constitution, tandis que la candidature d'Egor Gaidar au poste de premier ministre doit être adoptée ou rejetée à la majorité simple. Pour cette dernière question, le scrutin sera secret, a indiqué hier le président du parlement Rouslan Khasboulatov, qui dirige les débats au Congrès.

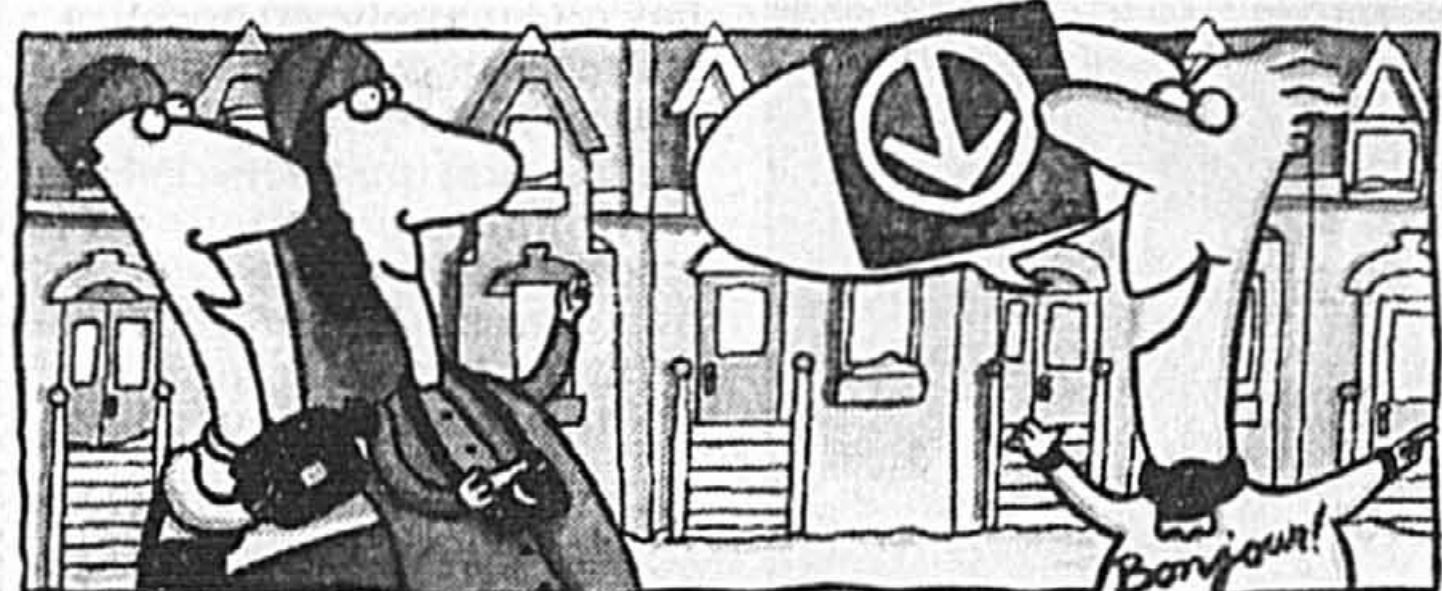
La victoire de Boris Eltsine et

de son équipe n'est pas acquise. Hier, dans les couloirs, Vladimir Novikov, membre de la puissante coalition centriste de l'Union civile, soulignait que le président n'avait «pas touché aux ministères économiques», et que les concessions étaient «insuffisantes».

De leur côté, jugeant au contraire que le président était allé trop loin face aux conservateurs, certains réformateurs étaient fu-

rieux de ce qu'ils qualifiaient de «capitulation». Gleb Iakounine, co-président du mouvement Russe démocratique (environ 70 députés), menaçait même de passer à l'opposition à Boris Eltsine.

L'agence Interfax, «pesant» hier soir les forces en présence, soulignait également que les réformateurs n'avaient pas encore gagné la partie, et que le scrutin secret jouerait contre M. Gaidar.



Montréal sourit aux touristes.  
Dites-leur Bonjour!

Gouvernement du Québec  
Ministère du Tourisme

## ASPIRATEUR CENTRAL

ASPIRATEUR CENTRAL

# BEAM

VOUS OFFRE CE  
"PUISSANT"  
CADEAU

LA RÉVOLUTIONNAIRE  
BROSSE  
TURBINE  
AD115  
AVEC TOUT ACHAT D'ASPIRATEUR  
CENTRAL AVANT  
LE 24 DÉC. 1992

L'ASPIRATEUR  
CENTRAL  
LE PLUS  
VENDU  
AU CANADA  
O BEAM

SEULEMENT  
439\$  
ENSEMBLE  
COMPLÉT

# BEAM

L'ASPIRATEUR CENTRAL LE PLUS VENDU AU CANADA

## Le Portofino

est la plus belle et la plus luxueuse  
résidence de Montréal-Nord.

Occupation  
à compter  
du 1er mars  
1993.

3 1/2  
ou  
4 1/2



3225, boul. Gouin Est  
Tél.: 321-0880

Résidence pour personnes  
retraitées et semi-retraitées.  
Salles communautaires, piscine,  
saunas, système de  
communication vidéo individuel,  
infirmière de service  
24 heures sur 24, 7 jours sur 7,  
bureau de médecin,  
pharmacie, caisse populaire,  
restaurant, dépanneur,  
salon de coiffure.  
Ouverture de 10 h à 17 h, 7 jours / sem.  
Nouveauté: Vitre "Super-glass"  
R-8.6 pour votre confort.

MOVADO  
Montre Musée<sup>MD</sup>



LA MONTRE CLASSIQUE  
'MUSÉE' MOVADO<sup>MD</sup>

De la collection permanente des grands musées du monde.  
Fini micron en or 18 carats.  
Fabrication suisse. Mouvement à quartz. Hydrorésistante.  
\$495

Diamanti & Cie  
Centre Fairview  
6815 Rte Trans-Canadienne  
Point Claire  
630-7775

Mosel  
4050 Rue Jean Talon Ouest  
Montréal  
735-1138



LES PLUS BELLES  
PEAUX DE MOUTON  
DU MONDE!

UN CADEAU PARFAIT  
POUR NOËL

LE LUXE À  
BON PRIX

ACHETEZ LA MEILLEURE  
QUALITÉ

et  
ECONOMISEZ DES \$  
CENTAINES DE

Directement du fabricant  
Pour s'habiller  
très chic et chaudement, le  
meilleur manteau d'hiver est en peau  
d'agneau espagnol merino double face  
et léger: un côté en suédé, l'autre en  
fourrure de mouton.  
Dessiné exclusivement et offert pour  
un temps limité.

Smokings • Manteaux trapèzes  
• Parkas • Manteaux longs •  
Aussi manteaux en cuir garnis de fourrure et en laine / cachemire  
POUR HOMMES ET FEMMES • CONFECTION SUR MESURE  
• TAILLES RÉGULIÈRE ET PETITE

Robert  
Arnold  
DESIGN

OUVERT: Samedi 9 h 30 à 16 h, Dimanche 10 h 30 à 16 h.  
En semaine: midi à 18 h.

9250, av. du Parc (angle Chabanel)  
Suite 450 Tél.: 387-5495

VOTRE SUPER  
LISTE DE CADEAUX  
DE NOËL...



# LA V'LA!

4 PNEUS D'HIVER (EN PLUS DES PNEUS D'ORIGINE)

LA PROTECTION ANTIROUILLE

LE MARQUAGE ANTIVOL

L'ANTIDÉMARRAGE PERSONNALISÉ

UN RUBAN DE PROTECTION DE CAPOT

LE TRANSPORT ET LA PRÉPARATION

TOUT CELA EN CADEAU

À L'ACHAT D'UNE INTEGRA RS 1992

POUR SEULEMENT

15 495\$

Nous pouvons aussi vous préparer un emballage cadeau  
similaire pour une Vigor 1992 ou une Legend 1992.

En vigueur jusqu'au 15 décembre 1992. Taxes en sus.

\* Modèle Integra RS 3 portes, DA 934N. Le modèle illustré est une Integra GS 1992.

PERFORMANCE • QUALITÉ • GARANTIE • COURTOISIE • SERVICE



ACURA  
LES CONCESSIONNAIRES  
FIAIBLES

ACURA RIVE-SUD  
820, boul. Taschereau,  
Greenfield Park. (514) 413-6555

ACURA PRÉSIDENT  
4648, boul. St-Jean,  
Dollard-des-Ormeaux. (514) 696-1991

ACURA PLUS  
255, boul. de la Seigneurie,  
Blainville. (514) 435-4455

PRESTIGE ACURA  
3700, Autoroute Laval Ouest (440),  
Laval. (514) 745-1234

LUCIANI ACURA  
4040, rue Jean Talon Ouest,  
Montréal. (514) 340-1344

LES GALERIES ACURA  
7100, boul. Métropolitain Est,  
Aix-les-Bains. (514) 354-8811



## TROUVEZ LE MASQUE DU «FANTÔME»

À GAGNER  
UN VOYAGE POUR  
DEUX PERSONNES À LONDRES  
pour assister au  
«Phantom of the Opera»

Avec 1 000 \$ en chèques de voyage

En plus, chaque jour, une paire de billets  
pour une représentation  
montréalaise du «Phantom of the Opera»

The  
PHANTOM  
of the  
OPERA

de ANDREW LLOYD WEBBER  
mis en scène par HAROLD PRINCE

La Presse

Canadien

CKOI  
96.9 FM

AMERICAN  
EXPRESS

Pour participer:

- remplissez le coupon de participation en répondant correctement à la question et retournez-le à l'adresse indiquée avant 17 h, le 17 décembre 1992.
- ce coupon sera publié dans La Presse, du lundi au vendredi jusqu'au 11 décembre 1992.
- tous les jours, à compter du 23 novembre, sur les ondes de CKOI, à 9 h 30, l'animateur, Eric Arson, demandera aux auditeurs de lui dire à quelle page de La Presse se trouve le masque cache du fantôme. La troisième personne à lui communiquer la bonne réponse gagnera automatiquement une paire de billets pour une représentation de «Phantom» à Montréal. Le 18 décembre, parmi tout le courrier reçu, on procédera au tirage du gagnant du voyage pour deux à Londres.
- la valeur approximative des prix est de 7 500 \$.
- les règlements du concours sont disponibles à CKOI et à La Presse.

Concours «Fantôme de l'Opéra»  
CKOI  
211, av. Gordon  
Verdun (Québec) H2G 2R2

Aujourd'hui le masque est en page

Nom \_\_\_\_\_ Âge \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

App. \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Tél. (rés.) \_\_\_\_\_ (travail) \_\_\_\_\_

Rao fait évacuer Ayodhya et arrêter les chefs de l'opposition

d'après AFP, AP et UPI  
NEW DELHI

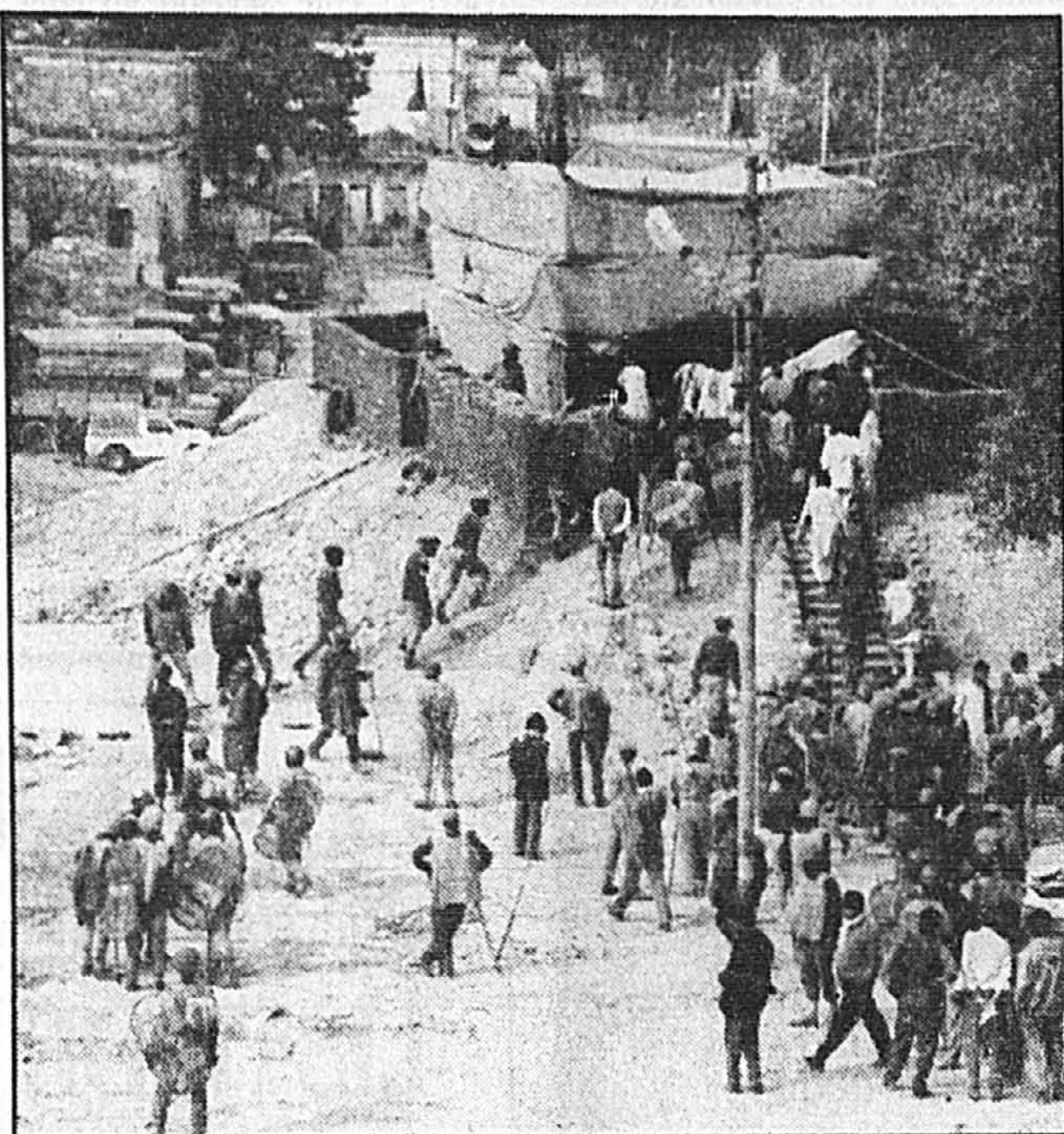
Les autorités indiennes ont repris hier le contrôle de la situation de la bourgade d'Ayodhya (nord du pays), en faisant évacuer sans violence, à l'aube, les militants hindous qui entendaient construire un temple sur les ruines de la mosquée détruite dimanche par des fanatiques hindous.

Les Indiens continuaient hier de dresser le bilan du sac de la mosquée qui a déjà entraîné, selon la police, la mort d'au moins 449 personnes, envoyé en prison les chefs de l'opposition, et mis en doute l'avenir des réformes économiques en cours.

La police a arrêté les chefs des partis politiques et organisations religieuses considérés comme responsables de la campagne pour bâtir un temple hindou sur le site de la mosquée. Parmi eux se trouvaient Lal Krishna Advani, leader de l'opposition à la chambre basse du parlement et un des dirigeants du Bharatiya Janata (BJP), un parti pro-hindou, et Murli Manohar Joshi, le président du BJP.

Lors d'un vote hier à New Delhi, le premier ministre indien P.V. Narasimha Rao a obtenu la confiance de son Parti du Congrès (I) et de son gouvernement et a réitéré l'engagement gouvernemental de reconstruire la mosquée détruite.

M. Rao, 71 ans, soumis à la pression des partis d'opposition qui souhaitent son départ pour n'avoir pas su protéger la mosquée du XVI<sup>e</sup> siècle, a déclaré aux



Il ne restait plus rien, hier, de la mosquée Babri de Ayodhya, sur les ruines de laquelle les activistes hindous qui l'ont détruite avaient commencé à construire un temple à leur dieu Rama (photo de gauche). Parmi les chefs de l'opposition arrêtés sur ordre du premier ministre P.V. Narasimha Rao, le leader hindou Lal Krishna Advani (photo de droite), qui s'entretient avec les journalistes au moment de son arrestation à New Delhi.

députés du Parti du Congrès (I) qu'il était déterminé à ce que la mosquée soit reconstruite. Un porte-parole du parti a reconnu que le gouvernement pourrait rencontrer des difficultés et des

critiques en reconstruisant la mosquée.

M. Rao a indiqué qu'une enquête serait ouverte pour établir les circonstances de la destruction. Il a ajouté que l'ancien chef



PHOTOS AP ET REUTERS

du gouvernement de la province d'Uttar Pradesh, Kalyan Singh, limogé pour n'avoir pas protégé la mosquée, serait poursuivi en justice.

Ces mesures ont été bien ac-

cueillies par les dirigeants de la communauté musulmane. Mais elles n'ont pas réussi immédiatement à calmer l'ensemble de la population musulmane, plus de 100 millions de personnes dans

un pays à grande majorité hindoue. De nouvelles émeutes ont éclaté dans les régions à forte densité musulmane comme Bombay où au moins 80 personnes ont été tuées depuis dimanche, la plupart par les balles de la police.

Plusieurs quartiers de la capitale financière indienne étaient placés sous couvre-feu. La situation était également tendue à Calcutta à l'est, et la vieille cité de Delhi, également sous couvre-feu.

Des heurts graves ont été signalés dans les états du Gujarat à l'est, du Karnataka au sud et du Madhya Pradesh au centre. L'armée et les forces paramilitaires étaient déployées dans des dizaines de villes.

Les violences ont fait tache d'huile dans les pays musulmans voisins de l'Inde. Au Pakistan, neuf personnes ont été tuées dont six hindoues brûlées vives. Près de 200 personnes ont été blessées dans des affrontements avec la police lors de représailles contre des habitations et des temples hindous. Face à ces débordements, l'ancien premier ministre pakistanais Benazir Bhutto, aujourd'hui dirigeante de l'opposition, a lancé un appel au calme.

Au Bangladesh, paralysé par une grève générale de protestation, la police a dû ouvrir le feu sur des manifestants qui menaçaient de se livrer à des exactions contre des hindous. Vingt-cinq personnes ont été blessées. Dans plusieurs États musulmans, notamment l'Iran et l'Égypte, des voix se sont élevées pour condamner la destruction de la mosquée et demander sa réparation.

Clinton ne veut pas d'un calendrier artificiel de retrait de la Somalie

d'après AP et AFP  
WASHINGTON

Le président élu Bill Clinton a réaffirmé hier qu'il soutenait pleinement l'intervention des troupes américaines en Somalie et a ajouté qu'il ne pouvait proposer de «calendrier artificiel» pour leur retrait.

M. Clinton a également déclaré qu'il n'excluait pas une forme d'intervention militaire américaine dans l'ex-Yougoslavie.

M. Clinton répondait aux journalistes qui l'interrogeaient lors de son passage au Congrès, dont il a rencontré des membres pour obtenir leur soutien à son programme de gouvernement. Il a expliqué qu'il était reconnaissant au président George Bush de vouloir que l'intervention en Somalie soit achevée avant son entrée en fonctions, le 20 janvier prochain.

Mais personne ne peut préjuger du calendrier de retrait, a-t-il ajouté.

«J'ai tenté de faire comprendre que cette mission est méritoire et qu'on ne peut imposer de calendrier artificiel», a-t-il dit.

La durée de la présence des soldats américains «dépendra du temps nécessaire à l'accomplissement de leur mission, c'est à dire «l'établissement et le maintien de voies de ravitaillement» pour la population somalienne.

A propos de la Bosnie, M. Clinton a souligné que «le moment venu, il passerait en revue les options» politiques à sa disposition.

«Mais je comprends totalement pourquoi le président Bush ne veut pas s'engager à envoyer des forces américaines. Je comprends pourquoi l'opération en Somalie est beaucoup plus réalisable et moins coûteuse, a-t-il dit. Mais peut-être y a-t-il d'autres choses qui pourraient être faites.»

Le président élu, qui avait fondé toute sa campagne électorale sur l'économie américaine, a reconnu que son gouvernement

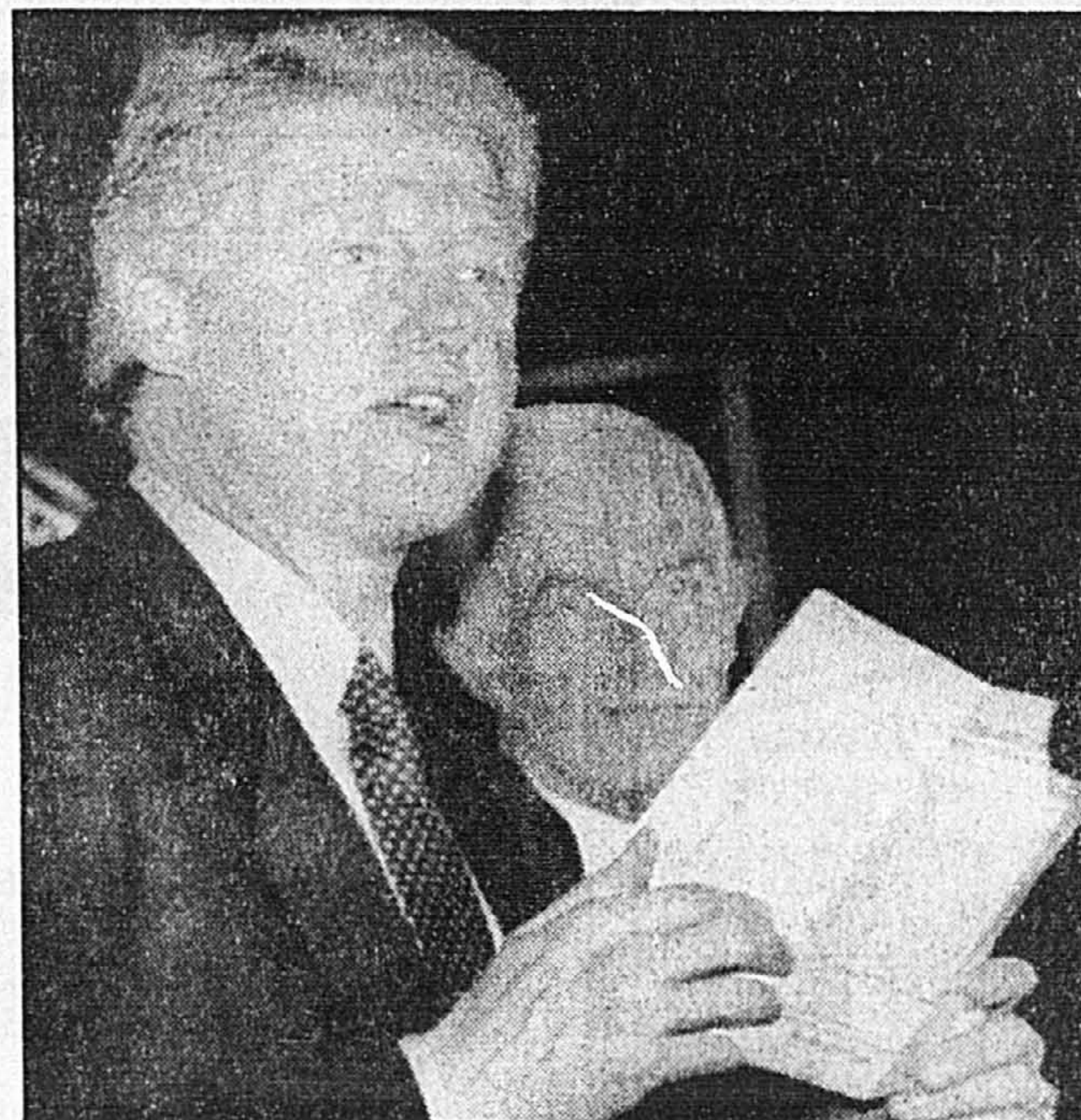
«sera contraint de consacrer beaucoup de temps à la politique étrangère, que nous le voulions ou non».

Auparavant, M. Clinton avait obtenu de plusieurs membres du Congrès qu'ils promettent de ne pas faire obstruction à son programme de réformes, notamment dans le domaine de la santé.

«Nous aurons une relation de travail. Ma porte est ouverte», a-t-il déclaré, cité par un porte-parole de la Chambre des représentants.

M. Clinton a reconnu en outre que les États-Unis «ne sont pas prêts» de pouvoir dire que la récession est terminée. Il a parlé cependant d'un «large consensus» avec le Congrès pour «un programme de réduction du déficit à long terme» qui ne sera pas possible tant que la question du coût des programmes de santé n'aura pas été abordée.

«Nous sommes en accord même s'il y a des milliers de détails à régler», a-t-il conclu.



Le président élu Bill Clinton soutient l'intervention militaire en Somalie, et n'en exclut pas une autre en ex-Yougoslavie. PHOTO REUTERS

Les Serbes offrent d'évacuer ceux qu'ils pilonnent

d'après Reuters, AFP et AP  
SARAJEVO

Les Serbes de Bosnie ont offert hier d'évacuer toute personne qui souhaiterait quitter Sarajevo qu'ils pilonnaient sans relâche.

«Tous les Serbes, Croates, Musulmans, Yougoslaves, Juifs et autres citoyens menacés par la famine et le froid de l'hiver» qui souhaitent partir devraient se préparer, rapporte l'agence des Serbes de Bosnie, SRNA.

«Ceux qui n'ont nulle part où aller trouveront de quoi s'installer sur le territoire de la République (serbe de Bosnie) de Srpska; nourriture, logement et sécurité absolue leur seront garantis», poursuit l'agence, qui ajoute que cette offre émane du commissaire serbe bosniaque aux réfugiés.

Cette offre est intervenue alors que les combattants serbes bombardaient avec des chars, de l'artillerie lourde et des lance-roquettes, la banlieue de Dobrinja et d'autres endroits de la capitale bosniaque. La route vers l'aéroport a été coupée par le déploiement de blindés serbes et la reprise du pont aérien prévue demain a encore une fois été reportée.

Les opérations militaires se sont intensifiées dans toute la Bosnie-Herzégovine, note-t-on, alors que les appels à une action internationale plus énergique se multiplient, notamment pour faire respecter la zone d'exclusion aérienne face aux violations régulières par les Serbes.

Les milieux diplomatiques faisaient remarquer de plus qu'une évacuation de la population de Sarajevo, telle que proposée hier par les Serbes, équivaudrait dans les faits à une «purification ethnique» déguisée sous des motifs humanitaires. Une fois les civils partis, les forces serbes pourraient lancer un assaut final.

Le président de Médecins sans Frontières (MSF), le docteur Rony Brauman, a d'autre part qualifié hier l'action des forces serbes en Bosnie, et particulièrement la purification ethnique, de «crime contre l'humanité».

Le rapport de MSF présenté hier est le résultat d'une enquête réalisée par trois de ses médecins, dont un psychiatre, auprès de 60 ex-détenus bosniaques accueillis en France et témoins directs du processus de «purification ethnique» appliqué du 24 mai au 1<sup>er</sup> octobre dans la région de Kozarac, conquise par les Serbes et située au nord-ouest de Sarajevo.

Les témoignages, dont quelques-uns ont été montrés à la presse dans un court film, sont accablants pour les autorités serbes: assassinats systématiques des élites locales (professeurs, avocats, dirigeants politiques), déportation et détention dans des conditions inhumaines des autres catégories de la population, torture, viols, exécutions sommaires et massacres indiscriminés dans les camps, déportations dans des wagons à bestiaux des femmes, enfants et personnes âgées.

► REPÈRES

Contre vents et marées, l'Intifada continue

Agence France-Presse  
GAZA

■ Grèves, manifestations et violences se poursuivent dans les territoires occupés, infligeant un cinglant démenti à la thèse avancée par certains responsables israéliens selon laquelle l'Intifada serait morte ou sur le point de l'être.

Pour marquer le cinquième anniversaire du soulèvement palestinien contre l'occupation israélienne, une grève générale paralysera aujourd'hui la bande de Gaza et la Cisjordanie occupées.

L'armée israélienne, qui a depuis longtemps renoncé à briser les mouvements de grève, a pris les devants et fait converger des renforts importants dans ces territoires. Elle a même annoncé la fermeture jusqu'à nouvel ordre de la bande de Gaza à la suite de la mort de trois militaires, lundi dans une embuscade revendiquée par le mouvement de résistance islamique Hamas.

Le 8 octobre, le commandant des forces israéliennes en Cisjordanie, le général Moshe Yaalon, proclamait pourtant: «L'Intifada est morte à cause des changements de méthodes de l'armée israélienne.»

Il faisait allusion à la mise en service des «unités spéciales» israéliennes opérant en civil, chargées de poursuivre et d'abattre les membres de «groupes de choc» palestiniens qui constituent le noyau dur du soulèvement.

Deux jours après, des émeutes éclatèrent dans la bande de Gaza, faisant cinq morts et 200 blessés par la population palestinienne. Cette vague de violence rappelait par son ampleur les premiers jours du soulèvement, qui a commencé le 9 décembre 1987 dans le camp de réfugiés de Jabaliya.

Il est vrai que de telles manifestations de masse sont devenues exceptionnelles depuis deux ans. Mais des heurts entre

des groupes de Palestiniens et militaires se produisent tous les jours, les exécutions de «collaborateurs» continuent au même rythme et le nombre d'attaques armées contre des Israéliens a augmenté en flèche en 1992.

Cette année a été la plus noire pour Israël: 11 militaires ont été tués dans les territoires occupés, autant qu'au cours des quatre années précédentes. Onze civils ont été tués, contre 18 au cours des quatre premières années.

Selon le chef de la délégation palestinienne aux négociations de paix israélo-arabes, Haidar Abdel Chafi, il est normal que l'Intifada connaisse des fluctuations.

«La lutte peut connaître des hauts et des bas. Elle peut revêtir la forme de manifestations, de jets de pierres, de heurts avec l'armée ou d'autres aspects, mais l'Intifada est d'abord un état d'esprit. Elle exprime un refus fondamental de l'occupation, et c'est pourquoi elle va durer», a déclaré le dirigeant palestinien.

«L'Intifada se poursuivra jusqu'à ce que le soulèvement atteigne ses objectifs en mettant fin à l'occupation israélienne et en créant un État palestinien» souligne-t-il.

Selon M. Abdel Chafi, «l'Intifada est un succès dans la mesure où elle a prouvé au monde entier que les Palestiniens luttent pour des droits dont ils ont été privés. Mais elle n'a pas réalisé ses objectifs à cause de la force brutale de la répression».

M. Abdel Chafi n'exclut pas un renforcement de la lutte armée si les négociations de paix échouent avec Israël. Il craint toutefois qu'un tel développement fasse le jeu des Israéliens qui pourraient en tirer prétexte «pour renforcer la répression».

Depuis le déclenchement de l'Intifada, 961 Palestiniens ont été tués par des militaires ou parfois des colons israéliens, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources palestiniennes.

Durant la même période, 770 Palestiniens soupçonnés de collaboration avec Israël ont été tués par d'autres Palestiniens, selon un bilan de l'armée.

«Rendre l'espoir», et après?

Les non alignés redoutent une nouvelle colonisation

d'après AFP  
NEW YORK

Au-delà de leur action de police humanitaire en Somalie, les pays engagés dans l'opération «Restore Hope» se préoccupent déjà de «la deuxième étape», politique, de leur mission, avec le souci évident de se préparer une porte de sortie honorable et de ne pas se retrouver enlisés pour longtemps sur place.

À Washington et à Paris, les deux capitales qui engagent le plus fort contingent, le discours est similaire: les présidents George Bush et François Mitterrand ont, dès l'annonce de cet engagement militaire, souhaité qu'il prenne fin rapidement.

«Le premier temps, de l'avis des experts, durera entre un mois et deux mois, et le deuxième temps sera probablement plus long car il faudra remettre de l'ordre dans ce pays, nourrir les populations, prôner un règlement politique, mais cela, c'est la tâche habituelle des Nations unies», a souligné le chef de la diplomatie française, Roland Dumas.

Le général Colin Powell, chef d'état-major interarmes américain, table quant à lui sur «deux à trois mois» pour la mission confiée aux marines. Comme Dumas, le secrétaire à la Défense Dick Cheney compte sur l'ONU pour assumer la conduite de la seconde phase.

«Il restera des gens irresponsables avec des armes lorsque nous partirons, mais nous aurons réduit leurs moyens d'action à un point tel que les Casques bleus de l'ONU pourront faire face à la situation», a-t-il déclaré.

À l'ONU, toutefois, l'unanimité obtenue pour cette intervention d'urgence en Somalie cache de profondes divergences entre pays occidentaux et non alignés sur l'épineux droit d'ingérence. De même, la «deuxième phase» de l'opération — la solution politique — donne lieu à des déclarations occidentales sur le thème de «la tutelle» qui inquiètent visiblement certains pays du tiers monde.

Lorsqu'on demande à des diplomates africains si l'opération «Rendre l'espoir» est une manifestation du droit d'ingérence humanitaire, la plupart répondent par la négative: «Il n'y a pas d'ingérence puisqu'il n'y a pas de gouvernement en Somalie».

Cependant, derrière cette réponse, se cache une inquiétude de voir un jour des troupes internationales débarquer pour rétablir l'ordre, arrêter des massacres ou tout simplement sauver une population de la famine ou du joug d'un dictateur. Certains ambassadeurs de pays non alignés n'hésitent pas à parler de «nouvelle forme de colonisation».

Quatre jours après le vote au Conseil de sécurité de la résolution 794 autorisant une intervention multinationale en Somalie sous commandement américain, l'unanimité a volé en éclats à l'occasion d'une réunion à huis clos, lundi, d'un groupe de travail de l'Assemblée générale de l'ONU sur «l'Agenda pour la Paix» du secrétaire général des Nations unies, Boutros-Ghali.

Diplomates occidentaux et non alignés ont une nouvelle fois exprimé des positions contradictoires sur les concepts contenus dans ce document-phare publié en juin par Boutros-Ghali en vue d'un renforcement du rôle de l'ONU dans le monde.

La principale controverse porte sur la notion de souveraineté des États et l'accord des parties à un conflit, avant toute intervention internationale, ont dit des diplomates. À l'instar de l'Inde et de l'Indonésie, les pays du tiers monde s'accrochent à ces deux principes, contenus dans la Charte des Nations unies.

De même, les non alignés font tout pour éviter que l'Assemblée générale de l'ONU ne perde du terrain au profit du Conseil de sécurité, dominé par les Occidentaux et qui a déjà publié une série de déclarations soutenant les idées du secrétaire général.

Le groupe de travail sur «l'Agenda pour la paix», ouvert aux 179 États membres de l'ONU, a tenu sa première réunion le 3 novembre en vue de mettre au point une résolution qui serait adoptée par l'Assemblée générale avant la fin du mois. Lors de cette réunion, personne n'a dit un mot sur l'intervention en Somalie, qui constitue de fait un précédent.

Comme s'il était conscient des inquiétudes des non alignés, le président Bush a bien souligné que les États-Unis n'avaient pas l'intention de «dicter des résultats politiques». À l'adresse des Somaliens, il avait ajouté: «Nous respectons votre souveraineté et votre indépendance». Cependant, un ambassadeur de choc, Robert Oakley, qui joua un rôle clef dans l'aide US aux moudjahidine afghans dans les années 1980, est déjà sur place, à Mogadiscio.

# La Communauté des États indépendants a déjà un an

Agence France-Presse  
MOSCOU

■ Andreï Kozyrev, ministre russe des Affaires étrangères, a estimé hier que les présidents de Russie, d'Ukraine et du Belarus, qui avaient signé il y a un an un accord préfigurant la Communauté des États indépendants (CEI), ont ainsi évité à l'ancienne URSS une guerre civile de type yougoslave.

Dans une interview publiée par le quotidien *Nezavissimaïa Gazeta* (le Journal indépendant), M.

Kozyrev affirme que la création de la CEI a « empêché une désintégration sanglante de l'Union soviétique » qui aurait évolué vers une guerre entre « le centre et la périphérie » à laquelle aurait participé l'armée soviétique.

Le 8 décembre 1991, les présidents russe Boris Eltsine, ukrainien Léonid Kravtchouk et biélorusse Stanislav Chouchkévitch, réunis dans un pavillon de chasse près de Minsk (capitale du Belarus), avaient signé un accord créant une alliance des trois républiques slaves. Cet accord avait en fait porté un coup fatal à l'Union

soviétique et jeté les premières bases de la nouvelle Communauté des États indépendants. La CEI avait été formellement fondée trois semaines plus tard par 11 anciennes républiques soviétiques lors d'un sommet à Alma Ata, capitale du Kazakhstan.

Quatre jours après la naissance de la CEI, Mikhaïl Gorbatchev, le dernier président de l'URSS défunte, avait démissionné de son poste.

Tout en reconnaissant que « beaucoup de choses auraient pu être mieux faites », M. Kozyrev a estimé que l'urgence de la situa-

tion, en décembre 1991, exigeait des « décisions immédiates ».

Les conservateurs et les communistes purs et durs dénoncent l'accord de Minsk qu'ils considèrent comme un « coup d'État » perpétré à l'encontre de la volonté du peuple qui s'était prononcé en faveur du maintien de l'Union lors d'un référendum en mars 1991.

« Les accords de Minsk et d'Alma Ata étaient dès le début voués à l'échec car ils allaient à l'encontre de la volonté du peuple », a affirmé hier la *Pravda*.

Quelque 50 députés conservateurs du parlement russe ont appelé hier à la résurrection de l'ancienne union, affirmant que les peuples de l'ancienne URSS « aspiraient à la réunification », a indiqué l'agence *ITAR-TASS*.

*Nezavissimaïa Gazeta* estime que l'accord de Minsk a été signé par des « personnes devenues les otages d'un processus qui s'était développé non conformément à leur volonté » et que la mise en place de la nouvelle communauté avait constitué « une tentative de contrôler ces processus ».

La fragile CEI a notamment été affectée par la dispute entre la Russie et l'Ukraine, ses deux plus puissants États, concernant notamment le contrôle de la flotte de la mer Noire.

Les États membres de la CEI ont d'autre part été incapables, au cours de l'année écoulée, de s'entendre sur une action commune afin de mettre fin aux conflits du Nagorny Karabakh (Azerbaïdjan-Arménie), du Dniestr (Moldova) et au Tadjikistan. Les pourparlers bilatéraux ont généralement abouti à des résultats plus concrets.

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

### Publicité confidentielle

Notre client, firme d'experts-conseils ayant quatre bureaux au Québec et constituant une force grandissante en ingénierie à l'échelle provinciale, désire donner suite à sa forte croissance en complétant l'équipe de son bureau de Montréal.

### Comptable

Votre tâche étant d'assister le contrôleur dans toutes les opérations comptables informatisées de l'entreprise, vous devez posséder un diplôme de c.m.a. et avoir au moins entre un an et demi et deux ans d'expérience. La connaissance des logiciels SIFA de Jovaco, WordPerfect 5.1 et Lotus 1-2-3 est un atout. Leadership, souplesse, initiative, sens poussés de l'organisation et capacité de négocier avec des fournisseurs vous caractérisent. Enfin, une automobile est essentielle.

Notre client offre un salaire à la mesure de vos compétences et des avantages sociaux des plus concurrentiels.

Nous ne ferons qu'acheminer votre curriculum vitae, qui doit porter le numéro 343, à notre client. Veuillez soumettre votre candidature avant le 18 décembre 1992 et indiquer les sociétés où vous ne désirez pas postuler. **Prière de ne pas téléphoner.**

Notre client offre des chances d'emploi égales à tous.



Communications en ressources humaines  
Publicité confidentielle, 343  
63, rue de Brésoles  
Montréal (Québec) H2Y 1V7



LAURÉAT 90  
ENTREPRISE DE SERVICE PME

## L'heure des décisions

Des décisions difficiles, qui font partie de votre travail. Celle que nous vous proposons ne vous posera pas de problèmes : pensez à Zellers pour progresser dans votre carrière. Zellers compte plus de 270 magasins au Canada et réalise des ventes annuelles supérieures à 2 milliards de dollars. Elle est la chaîne de magasins de détail qui connaît la croissance la plus rapide au pays.

## Directeur(trice)s des opérations

Vous serez responsable de l'ensemble des opérations d'un centre de distribution pour un quart de travail. Bilingue, vous possédez au moins un D.E.C. en administration et cinq années d'expérience à un poste similaire liée à des activités de distribution ou à un secteur connexe.

Communicateur(trice) hors pair, vous faites preuve de dynamisme, d'autonomie et de leadership, et êtes doué(e) d'un esprit décisionnel supérieur.

Nous offrons un salaire à la mesure de vos compétences et de votre expérience ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à

Michel Giroux, Service des ressources humaines, 6767, boul. Léger, Montréal-Nord (Québec) H1G 1L6.

Nous offrons des chances d'emploi égales à tous.

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue recevront une réponse écrite.



## REPRÉSENTATION MÉDICALE DES ANNÉES 90

PRO-PHARMA contract selling services inc., est une entreprise canadienne fournissant, sur une base contractuelle, des représentants médicaux à plusieurs compagnies pharmaceutiques opérant sur le territoire canadien.

Ce concept maintenant éprouvé, donne la chance aux représentants médicaux d'expérience de devenir travailleur autonome, à contrat, où les qualités d'entrepreneur et de personne d'affaires deviennent des atouts de premier plan.

Nous sommes à la recherche de représentants médicaux pouvant combler des postes à Montréal, Ottawa et Québec. Ces représentants devront posséder environ de 2 à 3 ans d'expérience dans l'industrie.

Si vous êtes l'une de ces personnes intéressées par la représentation médicale des années 90 et que vous voulez en savoir plus long sur ce concept, faites parvenir votre curriculum vitae à :

**PRO-PHARMA**  
contract selling services inc.  
Directeur régional  
1979, Emile-Nelligan, Varennes  
Québec J3X 1X1  
Télécopieur : (514) 685-0291



Principal manufacturier de fenêtres de portes au Canada, LES PRODUITS VERRIERS NOVATECH INC est actuellement à la recherche d'un(e)

## REPRÉSENTANT(E) DES VENTES

pour le Québec et les provinces maritimes. Les postulant(e)s devront répondre aux exigences suivantes :

- Être parfaitement bilingue
- Avoir une bonne connaissance du territoire visé
- Posséder cinq (5) années d'expérience en représentation
- Détenir une formation dans la vente
- Être apte à évoluer avec un minimum de supervision

Nous offrons une rémunération salariale fixe jointe à une allocation pour automobile et frais de représentation ainsi qu'un programme d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 16 décembre à l'adresse suivante :

**LES PRODUITS VERRIERS NOVATECH INC.**  
A/S Mme Chantal Fournier  
160 Murano  
Ste-Julie, Québec  
J3E 1Y2

### «LE SERVICE: NOTRE TECHNOLOGIE»

Anixter, chef de file en distribution de produits de systèmes de réseaux communications, électroniques et électriques, désire accroître l'équipe de vente interne avec un(e).

## REPRÉSENTANT(E) DE LA VENTE

Nous recherchons des personnes fonceuses, bien organisées, possédant une excellente habileté à communiquer par téléphone, motivées par le goût de réussir, comprenant la valeur d'un bon service à la clientèle et bilingues.

Une préférence sera accordée aux postulant(e)s ayant deux années d'expérience de vente dans le domaine électronique et électrique. Anixter offre une compensation compétitive, un programme complet d'avantages sociaux, des primes de rendement ainsi qu'une excellente possibilité d'avancement.

S.V.P. nous faire parvenir votre curriculum vitae à :

Donald Lucas  
Directeur régional  
2075, 52<sup>e</sup> Avenue  
Lachine, Québec  
H8T 3C3  
Télécopieur : (514) 636-1286



Spécialiste en réseau de câblage  
Audio • Vidéo • Informatique • Énergie

## Novatech

Principal manufacturier de fenêtres de portes au Canada, LES PRODUITS VERRIERS NOVATECH INC est actuellement à la recherche d'un(e)

## REPRÉSENTANT(E) DES VENTES

pour le Québec et les provinces maritimes. Les postulant(e)s devront répondre aux exigences suivantes :

- Être parfaitement bilingue
- Avoir une bonne connaissance du territoire visé
- Posséder cinq (5) années d'expérience en représentation
- Détenir une formation dans la vente
- Être apte à évoluer avec un minimum de supervision

Nous offrons une rémunération salariale fixe jointe à une allocation pour automobile et frais de représentation ainsi qu'un programme d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 16 décembre à l'adresse suivante :

**LES PRODUITS VERRIERS NOVATECH INC.**  
A/S Mme Chantal Fournier  
160 Murano  
Ste-Julie, Québec  
J3E 1Y2



Principal manufacturier de fenêtres de portes au Canada, LES PRODUITS VERRIERS NOVATECH INC est actuellement à la recherche d'un(e)

## REPRÉSENTANT(E) DES VENTES

pour le Québec et les provinces maritimes. Les postulant(e)s devront répondre aux exigences suivantes :

- Être parfaitement bilingue
- Avoir une bonne connaissance du territoire visé
- Posséder cinq (5) années d'expérience en représentation
- Détenir une formation dans la vente
- Être apte à évoluer avec un minimum de supervision

Nous offrons une rémunération salariale fixe jointe à une allocation pour automobile et frais de représentation ainsi qu'un programme d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 16 décembre à l'adresse suivante :

**LES PRODUITS VERRIERS NOVATECH INC.**  
A/S Mme Chantal Fournier  
160 Murano  
Ste-Julie, Québec  
J3E 1Y2



Principal manufacturier de fenêtres de portes au Canada, LES PRODUITS VERRIERS NOVATECH INC est actuellement à la recherche d'un(e)

## REPRÉSENTANT(E) DES VENTES

pour le Québec et les provinces maritimes. Les postulant(e)s devront répondre aux exigences suivantes :

- Être parfaitement bilingue
- Avoir une bonne connaissance du territoire visé
- Posséder cinq (5) années d'expérience en représentation
- Détenir une formation dans la vente
- Être apte à évoluer avec un minimum de supervision

Nous offrons une rémunération salariale fixe jointe à une allocation pour automobile et frais de représentation ainsi qu'un programme d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 16 décembre à l'adresse suivante :

**LES PRODUITS VERRIERS NOVATECH INC.**  
A/S Mme Chantal Fournier  
160 Murano  
Ste-Julie, Québec  
J3E 1Y2



Principal manufacturier de fenêtres de portes au Canada, LES PRODUITS VERRIERS NOVATECH INC est actuellement à la recherche d'un(e)

## REPRÉSENTANT(E) DES VENTES

pour le Québec et les provinces maritimes. Les postulant(e)s devront répondre aux exigences suivantes :

- Être parfaitement bilingue
- Avoir une bonne connaissance du territoire visé
- Posséder cinq (5) années d'expérience en représentation
- Détenir une formation dans la vente
- Être apte à évoluer avec un minimum de supervision

Nous offrons une rémunération salariale fixe jointe à une allocation pour automobile et frais de représentation ainsi qu'un programme d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 16 décembre à l'adresse suivante :

**LES PRODUITS VERRIERS NOVATECH INC.**  
A/S Mme Chantal Fournier  
160 Murano  
Ste-Julie, Québec  
J3E 1Y2



Principal manufacturier de fenêtres de portes au Canada, LES PRODUITS VERRIERS NOVATECH INC est actuellement à la recherche d'un(e)

## REPRÉSENTANT(E) DES VENTES

pour le Québec et les provinces maritimes. Les postulant(e)s devront répondre aux exigences suivantes :

- Être parfaitement bilingue
- Avoir une bonne connaissance du territoire visé
- Posséder cinq (5) années d'expérience en représentation
- Détenir une formation dans la vente
- Être apte à évoluer avec un minimum de supervision

Nous offrons une rémunération salariale fixe jointe à une allocation pour automobile et frais de représentation ainsi qu'un programme d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 16 décembre à l'adresse suivante :

**LES PRODUITS VERRIERS NOVATECH INC.**  
A/S Mme Chantal Fournier  
160 Murano  
Ste-Julie, Québec  
J3E 1Y2



Principal manufacturier de fenêtres de portes au Canada, LES PRODUITS VERRIERS NOVATECH INC est actuellement à la recherche d'un(e)

## REPRÉSENTANT(E) DES VENTES

pour le Québec et les provinces maritimes. Les postulant(e)s devront répondre aux exigences suivantes :

- Être parfaitement bilingue
- Avoir une bonne connaissance du territoire visé
- Posséder cinq (5) années d'expérience en représentation
- Détenir une formation dans la vente
- Être apte à évoluer avec un minimum de supervision

Nous offrons une rémunération salariale fixe jointe à une allocation pour automobile et frais de représentation ainsi qu'un programme d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 16 décembre à l'adresse suivante :

**LES PRODUITS VERRIERS NOVATECH INC.**  
A/S Mme Chantal Fournier  
160 Murano  
Ste-Julie, Québec  
J3E 1Y2



Principal manufacturier de fenêtres de portes au Canada, LES PRODUITS VERRIERS NOVATECH INC est actuellement à la recherche d'un(e)

## REPRÉSENTANT(E) DES VENTES

pour le Québec et les provinces maritimes. Les postulant(e)s devront répondre aux exigences suivantes :

- Être parfaitement bilingue
- Avoir une bonne connaissance du territoire visé
- Posséder cinq (5) années d'expérience en représentation
- Détenir une formation dans la vente
- Être apte à évoluer avec un minimum de supervision

Nous offrons une rémunération salariale fixe jointe à une allocation pour automobile et frais de représentation ainsi qu'un programme d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 16 décembre à l'adresse suivante :

**LES PRODUITS VERRIERS NOVATECH INC.**  
A/S Mme Chantal Fournier  
160 Murano  
Ste-Julie, Québec  
J3E 1Y2



Principal manufacturier de fenêtres de portes au Canada, LES PRODUITS VERRIERS NOVATECH INC est actuellement à la recherche d'un(e)

## REPRÉSENTANT(E) DES VENTES

pour le Québec et les provinces maritimes. Les postulant(e)s devront répondre aux exigences suivantes :

- Être parfaitement bilingue
- Avoir une bonne connaissance du territoire visé
- Posséder cinq (5) années d'expérience en représentation
- Détenir une formation dans la vente
- Être apte à évoluer avec un minimum de supervision

Nous offrons une rémunération salariale fixe jointe à une allocation pour automobile et frais de représentation ainsi qu'un programme d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 16 décembre à l'adresse suivante :

**LES PRODUITS VERRIERS NOVATECH INC.**  
A/S Mme Chantal Fournier  
160 Murano  
Ste-Julie, Québec  
J3E 1Y2



Principal manufacturier de fenêtres de portes au Canada, LES PRODUITS VERRIERS NOVATECH INC est actuellement à la recherche d'un(e)

## REPRÉSENTANT(E) DES VENTES

pour le Québec et les provinces maritimes. Les postulant(e)s devront répondre aux exigences suivantes :

- Être parfaitement bilingue
- Avoir une bonne connaissance du territoire visé
- Posséder cinq (5) années d'expérience en représentation
- Détenir une formation dans la vente
- Être apte à évoluer avec un minimum de supervision

Nous offrons une rémunération salariale fixe jointe à une allocation pour automobile et frais de représentation ainsi qu'un programme d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 16 décembre à l'adresse suivante :

**LES PRODUITS VERRIERS NOVATECH INC.**  
A/S Mme Chantal Fournier  
160 Murano  
Ste-Julie, Québec  
J3E 1Y2



Principal manufacturier de fenêtres de portes au Canada, LES PRODUITS VERRIERS NOVATECH INC est actuellement à la recherche d'un(e)

## REPRÉSENTANT(E) DES VENTES

pour le Québec et les provinces maritimes. Les postulant(e)s devront répondre aux exigences suivantes :

- Être parfaitement bilingue
- Avoir une bonne connaissance du territoire visé
- Posséder cinq (5) années d'expérience en représentation
- Détenir une formation dans la vente
- Être apte à évoluer avec un minimum de supervision

Nous offrons une rémunération salariale fixe jointe à une allocation pour automobile et frais de représentation ainsi qu'un programme d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 16 décembre à l'adresse suivante :

**LES PRODUITS VERRIERS NOVATECH INC.**  
A/S Mme Chantal Fournier  
160 Murano  
Ste-Julie, Québec  
J3E 1Y2



Principal manufacturier de fenêtres de portes au Canada, LES PRODUITS VERRIERS NOVATECH INC est actuellement à la recherche d'un(e)

## REPRÉSENTANT(E) DES VENTES

pour le Québec et les provinces maritimes. Les postulant(e)s devront répondre aux exigences suivantes :

- Être parfaitement bilingue
- Avoir une bonne connaissance du territoire visé
- Posséder cinq (5) années d'expérience en représentation
- Détenir une formation dans la vente
- Être apte à évoluer avec un minimum de supervision

Nous offrons une rémunération salariale fixe jointe à une allocation pour automobile et frais de représentation ainsi qu'un programme d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 16 décembre à l'adresse suivante :

**LES PRODUITS VERRIERS NOVATECH INC.**  
A/S Mme Chantal Fournier  
160 Murano  
Ste-Julie, Québec  
J3E 1Y2



Principal manufacturier de fenêtres de portes au Canada, LES PRODUITS VERRIERS NOVATECH INC est actuellement à la recherche d'un(e)

## REPRÉSENTANT(E) DES VENTES

pour le Québec et les provinces maritimes. Les postulant(e)s devront répondre aux exigences suivantes :

- Être parfaitement bilingue
- Avoir une bonne connaissance du territoire visé
- Posséder cinq (5) années d'expérience en représentation
- Détenir une formation dans la vente
- Être apte à évoluer avec un minimum de supervision

Nous offrons une rémunération salariale fixe jointe à une allocation pour automobile et frais de représentation ainsi qu'un programme d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 16 décembre à l'adresse suivante :

**LES PRODUITS VERRIERS NOVATECH INC.**  
A/S Mme Chantal Fournier  
160 Murano  
Ste-Julie, Québec  
J3E 1Y2



Principal manufacturier de fenêtres de portes au Canada, LES PRODUITS VERRIERS NOVATECH INC est actuellement à la recherche d'un(e)

## REPRÉSENTANT(E) DES VENTES

pour le Québec et les provinces maritimes. Les postulant(e)s devront répondre aux exigences suivantes :

- Être parfaitement bilingue
- Avoir une bonne connaissance du territoire visé
- Posséder cinq (5) années d'expérience en représentation
- Détenir une formation dans la vente
- Être apte à évoluer avec un minimum de supervision

Nous offrons une rémunération salariale fixe jointe à une allocation pour automobile et frais de représentation ainsi qu'un programme d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 16 décembre à l'adresse suivante :

**LES PRODUITS VERRIERS NOVATECH INC.**  
A/S Mme Chantal Fournier  
160 Murano  
Ste-Julie, Québec  
J3E 1Y2



Principal manufacturier de fenêtres de portes au Canada, LES PRODUITS VERRIERS NOVATECH INC est actuellement à la recherche d'un(e)

## REPRÉSENTANT(E) DES VENTES

pour le Québec et les provinces maritimes. Les postulant(e)s devront répondre aux exigences suivantes :

- Être parfaitement bilingue
- Avoir une bonne connaissance du territoire visé
- Posséder cinq (5) années d'expérience en représentation
- Détenir une formation dans la vente
- Être apte à évoluer avec un minimum de supervision

Nous offrons une rémunération salariale fixe jointe à une allocation pour automobile et frais de représentation ainsi qu'un programme d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 16 décembre à l'adresse suivante :

**LES PRODUITS**

# CHER PÈRE NOËL...

**PLUS QUE  
15 JOURS  
AVANT NOËL!**

**★ 50 % DE RABAIS\***  
TOUS LES COUVRE-LITS  
EN MAGASIN!  
\*Sur le prix ordinaire.

**★ 50 % DE RABAIS\***  
LINGE DE TABLE  
De marque Celebrity.  
\*Sur le prix ordinaire.

**★ 50 % DE RABAIS\***  
ACCESSOIRES DE LAITON  
\*Sur le prix ordinaire.

**★ 40 % DE RABAIS\***  
VAISSELLE CREUSE  
PLAQUÉE ARGENT  
\*Sur le prix ordinaire.

**★ 40 % DE RABAIS**  
CRISTAUX FANTAISIE  
Ord. 49,99 \$. Solde 29,99 \$ ch.

**★ 30 % DE RABAIS\***  
TOUT LE LINGE DE TABLE  
ET DE CUISINE À MOTIFS DE NOËL,  
TOUTES LES SERVIETTES D'INVITE  
ET TOUS LES  
PORTE-SERVIETTES  
EN LAITON!  
\*Sur le prix ordinaire.

**★ 30 % DE RABAIS\***  
TOUS LES COUSSINS DÉCORATIFS  
À PRIX ORDINAIRE!  
\*Sur le prix ordinaire.

**★ 25 % DE RABAIS\***  
TOUS LES RIDEAUX DE DOUCHE,  
TOUTES LES DESCENTES DE BAIN, TOUS  
LES ACCESSOIRES DE SALLE DE BAINS,  
TOUTE LA LITERIE POUR ENFANT ET  
TOUTES LES COUVERTURES!  
\*Sur le prix ordinaire.

**★ 50 % DE RABAIS\***  
USTENSILES DE CUISSON CIRCULON  
ET LA TABLE DU GOUVERNEUR  
\*Sur le prix ordinaire.

**★ 30 % DE RABAIS\***  
TOUS LES ARTICLES RUBBERMAID  
ET STERILITE!  
\*Sur le prix ordinaire.

**★ 25 % DE RABAIS**  
VERRES À PIED MICHELANGELO  
ET VERRERIE BORMIOLI  
Jeu de 4 verres. Ord. 19,99 \$. Solde 14,99 \$ ch.

**★ 25 % DE RABAIS\***  
COUTEAUX HENCKELS  
Ensembles et articles suivis.  
\*Sur le prix ordinaire.

**★ 25 % DE RABAIS\***  
ARTICLES DE QUINCAILLERIE POUR HOMME  
ET TAPIS D'AUTO SAUVE-PANTALON  
\*Sur le prix ordinaire.

**★ 20 % DE RABAIS**  
SERVICES DE VAISSELLE, 20 PIÈCES  
Pour usage quotidien. Ord. 29,99 \$ à 89,99 \$.  
Solde 23,99 \$ à 71,99 \$ l'ens.

**★ 10 \$ DE RABAIS\***  
CHOIX D'HUMIDIFICATEURS BIONAIRE  
\*Sur le prix ordinaire.

**★ 10 \$ DE RABAIS**  
CENTRIFUGEUSE CHARLESCRAFT  
N° T323. Ord. 49,99 \$. Solde 39,99 \$ ch.

**★ 50 % DE RABAIS**  
DUO CANAPÉ ET CAUSEUSE  
De style traditionnel. Ord. 1 298 \$.  
Solde 649 \$ l'ens.

**★ 40 % DE RABAIS**  
CANAPÉ MODULAIRE  
De style contemporain. Ord. 999 \$.  
Solde 599 \$ ch.

**★ 40 % DE RABAIS\***  
TOUS LES MEUBLES D'APPOINT  
FOUR WINDS!  
Quantités limitées! \*Sur le prix ordinaire.

**★ 25 % DE RABAIS\***  
TOUS LES COINS-REPAS ET TOUS  
LES MEUBLES DE SALLE À MANGER  
OU DE CHAMBRE À COUCHER!  
\*Sur le prix ordinaire.  
Veuillez prévoir un délai de 4 à 8 semaines pour la livraison  
de la plupart des meubles.

**★ 50 \$ DE RABAIS**  
RÉFRIGÉRATEUR  
BEAUMARK, 385 L  
N° 33120. Ord. 699,98 \$.  
Solde 649,98 \$ ch.

**★ 100 \$ DE RABAIS**  
LAVE-LINGE BEAUMARK  
N° 53390. Ord. 599,98 \$.  
Solde 499,98 \$ ch.

**★ 100 \$ DE RABAIS**  
SÈCHE-LINGE BEAUMARK  
N° 63390. Ord. 419,98 \$.  
Solde 319,98 \$ ch.

**★ 100 \$ DE RABAIS**  
TÉLÉCOULEUR SANYO, 73 CM  
N° AVM2851. Ord. 699,99 \$.  
Solde 599,99 \$ ch.

**★ 50 %  
DE RABAIS\***

SERVIETTES PRINTEMPS,  
LEGACY, EMBRACEABLE,  
EMPRESS, IMPERIAL  
ET CANADIANA  
\*Sur le prix ordinaire.

**★ 25 %  
DE RABAIS\***

BATTERIES DE CUISINE  
ET ARTICLES SUIVIS  
T-FAL  
\*Sur le prix ordinaire.

**★ 30 %  
DE RABAIS\***

TOUS LES DRAPS  
EN PERCALE UNIE!  
Accessoires  
coordonnés compris!  
\*Sur le prix ordinaire.

**★ 40 %  
DE RABAIS**

CHOIX  
DE GRAVURES  
ENCADRÉES  
Ord. 16,99 \$.  
Solde 9,99 \$ ch.

**★ 50 %  
DE RABAIS\***

DE TEXMADE,  
LITERIE EN SAC  
ET ENSEMBLES  
DE DRAPS  
EN PERCALE  
\*Sur le prix ordinaire.

**★ 50 %  
DE RABAIS\***

OREILLERS COMFALOF, MAJESTY DE SERENE  
ET HIGHNESS DE SERENE  
\*Sur le prix ordinaire.

**OFFRES  
EN VIGUEUR  
DU JEUDI 10 AU  
DIMANCHE 13 DÉCEMBRE!**

Du lundi au vendredi:  
9 h 30 à 21 h.  
Samedi:  
9 h à 17 h.  
Dimanche:  
10 h à 17 h.

## LA BAIE

Une joyeuse tradition de Noël!

Compagnie de la Baie d'Hudson

